

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1368

1<sup>er</sup> juin 2012

### SOMMAIRE

Acropol Luxembourg S.A. ....	65630	EP Blafjall S.à r.l. ....	65634
China Designer Outlet Mall S.A. ....	65619	EP Eurocopter 1 S.à r.l. ....	65664
CNH Europe Holding S.A. ....	65630	Erdan Holding S.A. ....	65661
CNR International (Luxembourg) S.A. ...	65637	Euler Hermes Ré ....	65658
Comilfo ....	65619	Eurasia Structured Finance No.1 S.A. ....	65660
Compagnie d'Investissements Industriels S.A. ....	65637	Eurazeo Partners B S.C.A., SICAR ....	65660
Concertine S.A. ....	65638	Eurazeo Partners S.C.A., SICAR ....	65660
Crédit Suisse (Luxembourg) S.A. ....	65636	Eurocap S.à r.l. ....	65661
Dashabo S.A.- SPF ....	65636	Exeter Luxembourg S.à r.l. ....	65661
Dassia S.A. ....	65638	Five and Fifth ....	65640
De Longhi Household S.A. ....	65639	Gesare S.A. ....	65641
Diapason Investissements S.A. ....	65640	HERBERT Christophe Sàrl ....	65638
DM Transports Logistics S.A. ....	65640	KZero Worldwide S.A. ....	65662
Dova Société Immobilière S.A. ....	65640	Lux Serrurier S.A. ....	65618
Dumanet S.A. ....	65630	Millennium Sicav ....	65664
Dumbarton Associates S.A. ....	65641	Symark Europe S.à r.l. ....	65639
Dumbarton Associates S.A. ....	65641	Technoproject S.à r.l. ....	65639
Effeta Spf S.A. ....	65661	Teti International Asset Management ...	65658
Electro Assurances ....	65662	THB JV S.à r.l. ....	65637
Electro Assurances ....	65664	Tuscany Rig Leasing S.A. ....	65631
Eni International N.A. N.V. S.à r.l. ....	65641	Tuvia Real Estate S.à r.l. ....	65642
		Vocéro Investissements S.A. ....	65651

**Lux Serrurier S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg B 164.060.

L'an deux mille douze, le vingt-six mars.

Par devant Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société "LUX SERRURIER S.A", établie et ayant son siège à L-1660 Luxembourg, 70, Grand-Rue, constituée suivant acte du notaire Roger ARRENSDORFF de Mondorf-les-Bains en date du 6 octobre 2011, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Numéro 2917 du 29 novembre 2011, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 164.060.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Sophie BECKER, employée privée, demeurant à Saint-Avold (France, qui désigne comme secrétaire Guy BERNARD, employé privé, demeurant à Wecker.

L'assemblée choisit comme scrutateur Michel Eduard FAURE, demeurant professionnellement à L-1660 Luxembourg, 70, Grand-Rue.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

- modification de l'objet social;
- modification subséquente de l'article 4 des statuts.

II) Il a été établi une liste de présence, renseignant les actionnaires présents et représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du bureau sera annexée au présent acte pour être soumis à la formalité de l'enregistrement.

Les pouvoirs des actionnaires représentés, signés ne varietur par les comparants et par le notaire instrumentant, resteront également annexés au présent acte.

III) Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social sont présentes ou représentées à cette assemblée, laquelle est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour. Tous les actionnaires présents ou représentés déclarent avoir renoncé à toutes les formalités de convocation.

Après délibération, l'assemblée prend, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée décide à l'unanimité de modifier l'objet de la société et par conséquent de modifier l'article 4 des statuts, lequel aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 4.** La société a pour objet la réparation, l'installation et la vente de serrures et de portes blindées et toutes activités pouvant s'y rattacher; la prise de participation sous quelque forme que ce soit, dans toutes entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société a également pour objet toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'achat et la vente ainsi qu'à l'export de tous articles et produits marchands non réglementés sous toutes ses formes d'opérations et tous services pouvant s'y rattacher.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement."

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par nom, prénoms usuels, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: BECKER, BERNARD, FAURE, ARRENSDORFF.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2012. Relation: LAC/2012/14682. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): Irène THILL.*

POUR EXPEDITION CONFORME Délivré aux fins de la publication au Memorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2012.

Référence de publication: 2012050984/54.

(120070283) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2012.

**Comilfo, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2241 Luxembourg, 4, rue Tony Neuman.  
R.C.S. Luxembourg B 31.157.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012049190/9.

(120067042) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2012.

**China Designer Outlet Mall S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 1, avenue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 168.248.

—  
STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the fifth day of April.

Before Maître Jean SECKLER, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

JM INVESTMENTS S.R.L. a private limited company incorporated and organized under the laws of Italy with registered office at 6, Via dei Bianchi, I-50123 Florence, Italy registered under number FI-548592 at the “Camera di Commercio, Industria, Artigianato e Agricoltura” of Florence, duly represented by Mr Carmine REHO, lawyer, residing professionally in L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, by virtue of a proxy given under private seal; and

the said proxy, after having been signed “ne varietur” by the proxy holder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, represented as here above stated, has requested the notary to draw up the following articles of incorporation of a public limited liability company (société anonyme) governed by the relevant laws of the Grand-duchy of Luxembourg and in particular by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended and the present articles:

**Name - Registered Office - Duration - Object**

**Art. 1. Name.** There is hereby formed a public limited liability company (“société anonyme”) under the name of China Designer Outlet Mall S.A. (the “Company”).

**Art. 2. Registered Office.**

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg City. It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the general meeting of shareholders of the Company (the “General Meeting”) or by resolution of its sole shareholder (the “Sole Shareholder”), deliberating in the manner provided for amendments to these articles. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the board of directors of the Company (the “Board of Directors”) in case of plurality of directors, or by resolution of the sole director (the “Sole Director”).

2.2 If extraordinary events of political, economic or social nature, likely to impair the normal activity at the registered office or the easy communication between that office and foreign countries, shall occur or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such a transfer will have no effect on the nationality of the Company, which shall remain a Luxembourg company. The declaration of the provisional transfer abroad of the registered office will be made and brought to the attention of third parties by the officer of the Company best placed to do so in the circumstances.

**Art. 3. Duration.** The Company is formed for an unlimited duration.

**Art. 4. Corporate Objects.**

4.1 The Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations in any company or enterprise in any form whatsoever and the administration, management control and development of those participations. The Company shall manage its portfolio from Luxembourg including assets located in another jurisdiction.

4.2 The Company may in addition establish, manage, develop, dispose and grant licenses of a portfolio of intellectual properties rights of whatever origin, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option intellectual properties rights, to realize them by way of sale, transfer, exchange, license or otherwise, and to grant to companies in which the Company has a participation and/or affiliates, any assistance, loans, advances, licenses or guarantees.

4.3 The Company may secure the payment of any moneys, the discharge of any liabilities and the observance or performance of any kind of obligations by the Company or its subsidiaries by any charge over the whole or any part of

the undertaking or assets of the Company including, but not limited to, the intellectual property rights it owns directly and indirectly and the shares it holds in its subsidiaries.

4.4 In general, the Company may take any measure and carry out any operation, including, without limitation, commercial, financial, personal and real estate transactions which it may deem necessary or useful for the accomplishment and development of its objects.

4.5 The Company may borrow in any form and proceed to the issue of bonds and debentures.

#### **Art. 5. Share Capital.**

5.1 The subscribed capital of the Company is set at fifty thousand US Dollars (USD 50,000.-), represented by fifty thousand (50,000) Class A shares having a par value of one US Dollar (USD 1.-) each.

5.2 The authorized capital is fixed at Three Million US Dollars (USD 3,000,000.-) to be divided into (i) One Million (1,000,000) class A shares with a nominal value of one US Dollar (USD 1.-) per A share, (ii) One Million (1,000,000) class B shares with a nominal value of one US Dollar (USD 1.-) per class B share and (iii) One Million (1,000,000) class C shares with a nominal value of one US Dollar (USD 1.-) per class C share (the “Class A shares”, the “Class B shares” and “Class C shares” are hereinafter referred to as the “Shares”).

The Board of Directors, in case of plurality of directors, or the Sole Director are/is authorized and empowered during a period ending five years after the publication date of the articles of incorporation in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, to realize any increase of the capital within the limits of the authorized capital in one or several times and by the issue of one or several class of shares having the same rights and obligation of the existing Shares. All Shares for the time being unissued shall before they are issued, be offered for subscription to all the holders of Shares of the same Class in proportion (as nearly as may be) to the nominal amount of their existing holdings of Shares of such Class.

5.3 Such increased amount of capital may be subscribed for and issued under the terms and conditions as the Board of Directors, in case of plurality of directors, or the Sole Director may determine, more specifically in respect to the subscription and payment of the shares to be subscribed and issued, such as to determine the time and the number of the shares to be subscribed and issued, to determine if the shares are to be subscribed with or without a premium issue, to determine to what extent the payment of the newly subscribed shares is acceptable either in cash or assets other than cash.

5.4 The Board of Directors, in case of plurality of directors, or the Sole Director may delegate to any duly authorized director or officer of the Company or to any other duly authorized person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital.

5.5 Following each increase of the capital realized and duly stated in the form provided for by law, the first paragraph of this article will be amended so as to reflect the actual increase; such an amendment will be recorded in authentic form by the Board of Directors, in case of plurality of directors, or the Sole Director or by any person duly authorized and empowered by it for this purpose.

5.6 The Board of Directors, in case of plurality of directors, or the Sole Director shall determine the type, price, interest rates, terms of issue and repayment and any other conditions for such issues.

5.7 The authorized and the subscribed capital of the Company may be increased or reduced by resolution of the shareholders or, as the case may be, by a resolution of the Sole Shareholder adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation.

#### **Art. 6. Shares.**

6.1 The Shares of the Company may be in registered or bearer form.

6.2 For registered Shares, a register of Shares will be kept at the registered office, where it will be available for inspection by any shareholder. Ownership of Shares will be established by an entry in this register. Certificates of these entries will be signed by the chairman of the Board of Directors and one other director in case of plurality of directors, or by the Sole Director and delivered to the shareholder(s).

6.3 The Company will recognize only one holder per Share. In case a Share is held by more than one person, the Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that Share until one person has been appointed as sole owner in relation to the Company.

6.4 Unpaid amounts, if any, on issued and outstanding Shares may be called at any time at the discretion of the Board of Directors in case of plurality of directors, or of the Sole Director, provided however that calls shall be made on all the Shares in the same proportion and at the same time.

6.5 Each Class of Shares and the related subscription rights for new Shares of the same Class are freely transferable among shareholders of the same Class. Shareholders are entitled to sell their Shares so long as they first offer them for sale to the other existing Shareholders of the same class. Should the relevant shareholder(s) not be interested in the purchase of the offered Shares, such Shares shall be offered for acquisition to the holders of the other existing Class(es).

6.6 The Company may redeem and/or purchase its own Shares within the limits set forth by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

## Management - Supervision

### Art. 7. Appointment and Dismissal of Directors.

7.1 The Company shall be managed by the Sole Director or by a Board of Director which shall be made up of not more than 5 in number. Where the company is managed by a Board of Director then the majority of its members shall be resident in Luxembourg. The Directors may be dismissed at any time at the sole discretion of the General Meeting.

7.2 Retiring members of the Board of Directors are eligible for reelection.

7.3 In the event of a vacancy of director because of death, retirement or otherwise, the remaining members of the Board of Directors shall appoint by majority vote a new director.

### Art. 8. Meetings of the Board of Directors.

8.1 In case of plurality of directors, the Board of Directors shall elect a permanent chairman among the directors (the "Chairman"). The Chairman will not have a second or casting vote. It may further choose a secretary, either director or not, who shall be in charge of keeping the minutes of the meetings of the Board of Directors.

8.2 The Chairman will preside at all General Meetings and all meetings of the Board of Directors. In his absence, the General Meeting or, as the case may be, the Board of Directors will appoint another person as chairman pro tempore by vote of the majority in number present in person or by proxy at such meeting.

8.3 Meetings of the Board of Directors are convened by the Chairman or by any other two members of the Board of Directors.

8.4 The directors will be convened separately to each meeting of the Board of Directors. Except in cases of urgency which will be specified in the convening notice or with the prior consent of all those entitled to attend, at least eight (8) days' prior written notice of board meetings shall be given. The Board of Directors meetings will be duly held without prior notice if all the directors are present or duly represented.

8.5 The Board of Directors meetings are held at the place, the day and the hour specified in the convening notice, provided that all meetings shall be held in Luxembourg.

8.6 The notice may be waived by the consent in writing or by telefax or telegram or telex or by e-mail addressed to all members of the Board of Directors of each director. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors. Any meeting held outside Luxembourg shall be void.

8.7 Any director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing or by telefax or telegram or telex or by e-mail another director as his proxy.

8.8 Any director may participate in any meeting of the Board of Directors by video conference or by other similar means of communication allowing the identification of such director and allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. A meeting held by these means of communication shall be deemed to be held at the registered office in Luxembourg.

8.9 The Board of Directors can validly debate and take decisions only if the majority of its members are present or represented.

8.10 A director having a personal interest contrary to that of the Company in a matter submitted to the approval of the Board of Directors shall be obliged to inform the Board of Directors thereof and to have his declaration recorded in the minutes of the meeting. He may not take part in the relevant proceeding of the Board of Directors. At the next General Meeting, before votes are taken in any other matter, the shareholders shall be informed in accordance with the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, of those cases in which a director had a personal interest contrary to that of the Company. The conflict of interest rule set forth in this article 8.10 does not apply if the decisions of the Board of Directors are related to transactions concluded in the ordinary course of business on market terms.

8.11 If a quorum of the Board of Directors cannot be reached due to a conflict of interest, resolutions passed by the required majority of the other members of the Board of Directors present or represented at such meeting and voting will be deemed valid.

**Art. 9. Minutes of Meetings of the Board of Directors.** The decisions of the Board of Directors will be recorded in minutes and signed by the Chairman or by any two directors or by the members of the meeting's board ("bureau"). Any proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the Chairman or by any two directors.

**Art. 10. Powers of the Board of Directors.** The Board of Directors or, as the case may be the Sole Director, is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interest. All powers not expressly reserved by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended or by these articles of incorporation to the General Meeting fall within the competence of the Board of Directors/the Sole Director.

**Art. 11. Delegation of Powers.** In case of plurality of directors, the Board of Directors may delegate part of its powers to one or more of its members. It may further appoint proxies for specific transactions and revoke such appointments at any time.

The Board of Directors or the Sole Director as the case may be, may entrust and delegate the daily management and representation of the Company's business to one or more persons, whether directors or not, who shall be resident in Luxembourg and exercise his function at the registered office.

The Company shall be validly bound towards third parties by the sole signature of the Sole Director. Where one or several directors have been appointed, the Company shall be bound towards third parties by the joint signatures of the Chairman and any other director in all matters. The Company shall also be validly bound towards third parties by the single signature of any persons to whom such signatory power has been granted by the Board of Directors or by the Sole Director as the case may be, but only within the limits of such power.

**Art. 12. Indemnification.** The Company may indemnify any director or officer and his heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred by such director or officer and his heirs, executors and administrators in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a director or officer of the Company or, at his request, of any other corporation of which the Company is a shareholder or creditor and from which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct.

In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

**Art. 13. Audit.** The audit of the Company's annual accounts shall be entrusted to one or several statutory auditors ("commissaire aux comptes") or to one or several auditors ("réviseurs d'entreprises") appointed by the General Meeting which shall fix their number, remuneration, and their term of office; such office shall not exceed six (6) years.

The statutory auditor(s) or the auditor(s) may be re-elected and removed at any time.

### General Meetings of shareholders

#### **Art. 14. Powers of the General Meeting of shareholders.**

14.1 The General Meeting has the powers conferred upon it by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended and these articles of incorporation.

#### **Art. 15. Annual general meeting of shareholders.**

15.1 The annual general meeting of the shareholders of the Company (the "Annual General Meeting") shall be held at the registered office of the Company, or at such other place in the municipality of its registered office as may be specified in the notice of meeting, on the last Tuesday in June of each year at 09:00 a.m.

15.2 If such day is a legal holiday, the Annual General Meeting shall be held on the next following business day.

15.3 The Annual General Meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgment of the Board of Directors, exceptional circumstances so require.

15.4 Other General Meetings may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

#### **Art. 16. Proceedings - Vote.**

16.1 General Meetings shall meet upon call of the Board of Directors or of the Sole Director as the case may be.

16.2 It shall be necessary to call a General Meeting whenever a group of shareholders representing at least one tenth of the subscribed capital requires to do so. In such case, the concerned shareholders must indicate the agenda of the meeting.

16.3 Shareholders will meet upon call by registered letter on not less than eight (8) days' prior notice. All notices calling General Meetings must contain the agenda for such meetings.

16.4 If all shareholders are present or represented at the General Meeting and if they state that they have been duly informed of the agenda of the General Meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

16.5 Any shareholder may act at any General Meeting by appointing in writing or by telefax, cable, telegram or telex as his proxy another person who need not be shareholder.

16.6 The Board of Directors, or the Sole Director, may determine all other conditions that must be fulfilled in order to take part in a General Meeting.

16.7 Each Share entitles its shareholder to one (1) vote.

16.8 Except as otherwise required by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, resolutions at a General Meeting duly convened will be passed by a simple majority of the shareholders present or represented and voting, without any quorum requirements.



16.9 Before commencing any deliberations, the chairman of the General Meeting shall appoint a secretary and the shareholders shall appoint a scrutineer. The chairman, the secretary and the scrutineer form the meeting's board (the "bureau").

16.10 The minutes of the General Meeting will be signed by the members of the meeting's board and by any shareholder who wishes to do so.

16.11 However, if decisions of the General Meeting have to be certified, copies or extracts for use in court or elsewhere must be signed by the Chairman or any two other directors or the Sole Director as the case may be.

### **Financial Year - Annual Accounts - Distribution of Profits**

**Art. 17. Financial Year.** The Company's financial year shall begin on January 1<sup>st</sup> and shall terminate on December 31<sup>st</sup> of each year.

#### **Art. 18. Annual Accounts.**

18.1 The balance sheet and the profit and loss accounts are drawn up by the Board of Directors or, as the case may be the Sole Director, as at the end of each financial year and will be at the disposal of the shareholders/the Sole Shareholder at the registered office of the Company.

18.2 The annual accounts shall then be submitted to the Annual General Meeting of the shareholders of the Company or, as the case may be, to the Sole Shareholder.

18.3 At the latest one month prior to the approval of the accounts of the Company, the Board of Directors or, as the case may be, the Sole Director will submit the Company's annual accounts together with its report and such other documents as may be required by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended to the statutory auditor(s) or auditor(s) who will thereupon draw up his report.

18.4 A fortnight before the approval of the accounts of the Company, the annual accounts, the board's report, or as the case may be the report of the Sole Director, the statutory auditor's or auditor's report and such other documents as may be required by the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended, shall be deposited at the registered office of the Company where they will be available for inspection by the shareholders or, as the case may be by the Sole Shareholder during regular business hours.

#### **Art. 19. Distribution of profits.**

19.1 The credit balance on the profit and loss account, after deduction of the general expenses, social charges, write-offs and provisions for past and future contingencies as determined by the Board of Directors or, as the case may be the Sole Director represents the net profit.

19.2 Every year, five (5) per cent of the net profit will be set aside in order to build up the legal reserve. This deduction ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to one tenth of the issued share capital.

19.3 The remaining balance of the net profit shall be at the disposal of the General Meeting or, as the case may be of the Sole Shareholder and shall be distributed as follows:

(a) to the Class A shareholders a percentage of the distributable amount reflecting the same percentage of their proportion (as nearly as it may be) to the nominal amount of their existing holdings of Shares in the Company and forty five per cent (45%) of the distributable amount which would be attributable to the Class B Shareholders in proportion (as nearly as it may be) to their nominal amount of their existing holdings of Shares in the Company;

(b) fifty five per cent (55%) of the distributable amount (the "Class B Distributable Amount") which would be attributable to the Class B Shareholders in proportion (as nearly as it may be) to their nominal amount of their existing holdings of Shares in the Company; and

(c) ten per cent (10%) of the Class B Distributable Amount to the Class C Shareholders in proportion (as nearly as it may be) to their nominal amount of their existing holdings of Shares in the Company.

20.4 Dividends, when payable, will be distributed at the time and place fixed by the Board of Directors or, as the case may be, the Sole Director within the limits of the decision of the General Meeting or, as the case may be, the Sole Shareholder.

20.5 Based on interim accounts and subject to the conditions fixed by law and by this article 19, the Board of Directors may pay out an advance payment on dividends and shall fix the amount and the date of such payment.

### **Dissolution - Liquidation**

**Art. 20. Dissolution.** The Company may be dissolved at any time by unanimous decision of all the shareholders at a General Meeting or by decision of the Sole Shareholder.

**Art. 21. Liquidation.** In the event of the dissolution of the Company, the General Meeting or, as the case may be, the Sole Shareholder, will determine the method of liquidation and nominate one or several liquidators and determine their powers.

## General Provision

**Art. 22.** All matters not governed by these articles shall be determined in accordance with the provisions of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

### *Transitory disposition*

The first financial year runs from the date of incorporation and ends on the 31<sup>st</sup> of December 2012.

### *Subscription and Paying-up*

The subscriber has subscribed and has paid in cash the amount as mentioned hereafter:

Subscriber	Capital subscribed	Number of Shares
JM INVESTMENTS S.R.L. . . . . .	USD 50,000.-	50,000 Class A

The fifty thousand US Dollars (USD 50,000.-) have been fully paid-up by the subscriber, proof of which payment having been given to the undersigned notary, so that the amount of fifty thousand US Dollars (USD 50,000.-) is as from now available to the Company.

### *Resolutions of the Sole Shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, the Sole Shareholder of the Company representing the entire corporate capital takes the following resolutions:

- 1) The registered office of the Company is fixed at L-1611 Luxembourg, 1, avenue de la Gare.
- 2) Mr Jacopo MAZZEI, born in Florence (Italy) on June 30, 1954 and residing professionally at 6, Via dei Bianchi, I-50123 Florence, Italy is appointed as sole director of the Company for a period ending with the approval of the accounts of the Company as at 31 December 2012.
- 3) The limited liability company Avega Revision S.à r.l., having its registered office in L-2440 Luxembourg, 63, rue de Rollingergrund, R.C.S. Luxembourg number B 144.983, is appointed as statutory auditor for a period ending at the meeting to be held to approve the account as at December 31, 2012.

### *Declaration*

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions enumerated in article 27 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended and expressly states that they have been fulfilled.

### *Expenses*

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at one thousand one hundred and fifty Euro.

The amount of the share capital is valued at EUR 37,998.-.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and French text, the English version will be prevailing.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The document having been read and translated into a language known by the proxy holder, known to the notary by her surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with the notary the present original deed.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze, le cinq avril.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché du Luxembourg.

A comparu:

JM INVESTMENTS S.R.L., une société à responsabilité limitée de droit italien dont le siège social est situé au 6, Via dei Bianchi, I-50123 Florence, Italie, et immatriculée auprès de la «Camera di Commercio, Industria, Artigianato e Agricoltura» de Florence sous le numéro FI-548592,

dûment représentée par Maître Carmine REHO, avocat, demeurant professionnellement à L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La procuration, signée «ne varietur» par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes pour être soumise avec elles aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-avant, a prié le notaire d'acter les articles suivants d'une société anonyme régie par les lois applicables au Grand-Duché de Luxembourg et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée et les présents statuts:



## Nom - Siège - Durée - Objet

**Art. 1<sup>er</sup> . Nom.** Il est créé par le présent acte une société anonyme, prenant la dénomination de China Designer Outlet Mall S.A. (la «Société»).

### **Art. 2. Siège social.**

2.1 La Société a son siège social à Luxembourg-Ville. Il peut être transféré à tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires de la Société («l'Assemblée Générale») ou par la décision de son actionnaire unique («l'Actionnaire Unique»), délibérant de la manière prévue pour la modification des présents statuts. Il peut être transféré à l'intérieur de la commune de Luxembourg par une décision du conseil d'administration de la Société (le «Conseil d'Administration») en cas de pluralité d'administrateurs, ou par la décision de son administrateur unique («l'Administrateur Unique»).

2.2 Dans l'hypothèse où des événements exceptionnels d'ordre politique, économique ou social qui sont de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et des pays étrangers, arrivent ou sont imminents, le siège social pourra être provisoirement transféré à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales. Un tel transfert n'aura aucun effet sur la nationalité de la Société qui reste une société luxembourgeoise. La décision de transfert provisoire du siège social à l'étranger sera prise et notifiée aux tiers par le dirigeant de la Société le mieux placé pour le faire dans de telles circonstances.

**Art. 3. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

### **Art. 4. Objet social.**

4.1 La Société peut accomplir toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute société ou entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations. La Société gère son portefeuille depuis le Luxembourg, y compris les biens situés dans une autre juridiction.

4.2 De plus, la Société peut établir, gérer, développer, disposer et accorder des licences en relation avec un portefeuille de droits de propriété intellectuelle quelle qu'en soit l'origine, pour acquérir, par le biais d'investissement, souscription, ou option des droits de propriété intellectuelle, pour en disposer par voie de vente, transfert, échange, licence ou autre moyens, et pour accorder aux sociétés dans lesquelles la Société détient des participations et/ou est affiliée, assistance, prêts, avances, licences ou garanties.

4.3 La Société peut garantir le paiement de toute espèce, le paiement de toute dette et le respect ou l'exécution de toute obligation de la Société ou de ses filiales en grevant tout ou partie des actifs ou biens de la Société y compris, sans y être limité, les droits de propriété intellectuelle qu'elle détient directement ou indirectement, et ses participations dans ses filiales.

4.4 De manière générale, la Société peut prendre toute mesure et accomplir toute opération y compris, sans y être limité, toute opération de nature commerciale, financière, personnelle et immobilière qu'elle estime nécessaire ou utile à la réalisation et au développement de ses objets.

4.5 La Société peut emprunter de quelque manière que ce soit et procéder à l'émission d'obligations ou autres instruments représentatifs de dette.

### **Art. 5. Capital social.**

5.1. Le capital social souscrit de la Société s'élève à cinquante mille dollars US (50.000 USD), représenté par cinquante mille (50.000) actions de classe A ayant une valeur nominale d'un dollar US (1 USD) chacune.

5.2 Le capital autorisé de la Société est établi à trois millions de dollars US (3.000.000 USD), se divisant en (i) un million (1.000.000) d'actions de classe A ayant une valeur nominale d'un dollar US (1 USD) chacune, (ii) un million (1.000.000) d'actions de classe B ayant une valeur nominale d'un dollar US (1 USD) chacune et (iii) un million (1.000.000) d'actions de classe C ayant une valeur nominale d'un dollar US (1 USD) chacune (les actions de classe A, les actions de classe B et les actions de classe C sont ensemble désignées les «Actions»).

Le Conseil d'Administration, en cas de pluralité d'administrateurs, ou l'Administrateur Unique est autorisé et habilité durant une période expirant cinq années après la publication des statuts au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, d'augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit dans les limites du capital autorisé et par l'émission d'une ou plusieurs classes d'actions ayant les mêmes droits et obligations que les Actions existantes.

5.3 Cette augmentation de capital pourra être souscrite et émise selon les conditions générales déterminées par le Conseil d'Administration en cas de pluralité d'administrateurs ou par l'Administrateur Unique, plus précisément en ce qui concerne la souscription et le paiement des actions à souscrire et à émettre, la période de souscription et le nombre d'actions à souscrire et à émettre, pour déterminer si les actions sont à souscrire avec ou sans prime d'émission, pour déterminer dans quelle mesure le paiement des actions nouvellement souscrites doit être effectué en numéraire ou en actifs autres que numéraires.

5.4 Le Conseil d'Administration, en cas de pluralité d'administrateurs ou l'Administrateur Unique peut déléguer à tout administrateur ou organe dûment autorisé de la Société ou toute autre personne dûment autorisée, la tâche d'accepter

les souscriptions et de recevoir le paiement des actions représentant une partie ou la totalité des montants du capital ainsi augmenté.

5.5 Après toute augmentation de capital réalisée et dûment établie dans la forme prévue par la loi, le premier paragraphe de cet article sera modifié de manière à refléter l'augmentation de capital. Cette modification sera constatée par acte authentique par le Conseil d'Administration en cas de pluralité d'administrateurs ou par l'Administrateur Unique ou par toute personne dûment autorisée et mandatée à cet effet.

5.6 Le Conseil d'Administration en cas de pluralité d'administrateurs ou l'Administrateur Unique doit déterminer le type, le prix, le taux d'intérêt, les termes de l'émission et le remboursement et les autres conditions pour de telles émissions.

5.7 Le capital autorisé et souscrit de la Société peut également être augmenté ou réduit par une décision des actionnaires ou le cas échéant par une décision de l'Actionnaire Unique, délibérant de la manière prévue pour la modification des présents statuts.

#### **Art. 6. Actions.**

6.1 Les Actions de la Société seront sous forme nominative ou au porteur.

6.2 Pour les Actions sous forme nominative, un registre des Actions sera tenu au siège social, où il sera à la libre disposition de chaque actionnaire pour consultation. La propriété des Actions est établie par inscription dans ce registre. Des certificats de ces inscriptions seront signés par le président du Conseil d'Administration ainsi que par un autre administrateur en cas de pluralité d'administrateurs, ou par l'Administrateur Unique et remis aux actionnaires.

6.3 La Société ne reconnaîtra qu'un seul actionnaire par Action. Dans l'hypothèse où une Action serait détenue par plusieurs personnes, la Société a le droit de suspendre l'exercice de l'ensemble des droits attachés à cette Action jusqu'au moment où une seule personne a été désignée comme l'unique propriétaire en relation avec la Société.

6.4 Le Conseil d'Administration en cas de pluralité d'administrateurs, ou l'Administrateur Unique peut à sa seule discrétion et à tout moment appeler à libérer les montants impayés sur les Actions émises et impayées, s'il y en a, pour autant toutefois que ces appels visent toutes les Actions dans les mêmes proportions et au même moment.

6.5 Chaque classe d'Actions et les droits de souscriptions aux nouvelles Actions y afférents sont librement cessibles entre les actionnaires d'une même classe d'Actions. Les actionnaires d'une même classe d'Actions sont autorisés à vendre leurs Actions dès lors qu'ils ont au préalable offert aux autres actionnaires de la même classe la possibilité d'acquérir lesdites Actions. Dans le cas où le ou les actionnaires de la classe en question ne seraient pas intéressés à faire l'acquisition des Actions ainsi proposées, ces Actions devront être offertes à la vente aux actionnaires des autres classes d'Actions.

6.6. La Société peut racheter ses propres Actions dans les limites de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

### **Gestion - Surveillance**

#### **Art. 7. Désignation et révocation des administrateurs.**

7.1 La Société est gérée par l'Administrateur Unique ou par le Conseil d'Administration dont le nombre de membres ne peut être supérieur à cinq. En cas la Société est gérée par le Conseil d'Administration, la majorité de ses membres devra résider au Grand-Duché de Luxembourg. Les administrateurs peuvent être révoqués à tout moment, à la seule discrétion de l'Assemblée Générale.

7.2 Les membres du Conseil d'Administration dont le mandat prend fin sont rééligibles.

7.3 En cas de vacance d'un poste d'administrateur pour cause de décès, retraite ou autre, les autres membres du Conseil d'Administration doivent désigner à la majorité des votes un nouvel administrateur.

#### **Art. 8. Réunions du Conseil d'Administration.**

8.1 En cas de pluralité des administrateurs, le Conseil d'Administration élira un président permanent parmi les administrateurs (le «Président»). Le Président n'a ni voix supplémentaire ni droit à une voix prépondérante. Il peut par la suite nommer un secrétaire, administrateur ou non, dont la tâche sera de garder les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration.

8.2 Le Président présidera toutes les Assemblées Générales et toutes les réunions du Conseil d'Administration. En son absence, l'Assemblée Générale ou, le cas échéant, le Conseil d'Administration désignera une autre personne comme président pro tempore, par vote de la majorité des membres présents ou représentés à la réunion.

8.3 Les réunions du Conseil d'Administration sont convoquées par le Président ou par deux autres membres du Conseil d'Administration.

8.4 Les administrateurs seront convoqués séparément à chaque réunion du Conseil d'Administration. Hormis les cas d'urgence qui devront être spécifiés dans la convocation ou les cas où il y a accord préalable de tous ceux qui sont autorisés à être présents, une convocation écrite de la réunion du conseil devra être donnée au moins huit (8) jours à l'avance. Les réunions du Conseil d'Administration se tiendront valablement sans convocation préalable si tous les administrateurs sont présents ou dûment représentés.

8.5 Les réunions du Conseil d'Administration se tiennent au lieu, date et heure spécifiés dans la convocation, pour autant que toutes les réunions se tiennent à Luxembourg.

8.6 Il peut être renoncé à l'avis de convocation si chaque administrateur exprime son consentement par écrit ou par télécopie ou télégramme ou télex ou e-mail adressé à tous les membres du Conseil d'Administration. Aucun avis séparé n'est requis pour les réunions qui se tiennent aux moments et lieux spécifiés dans un plan préalablement arrêté par une décision du Conseil d'Administration. Toute réunion tenue en dehors de Luxembourg est nulle.

8.7 Chaque administrateur peut intervenir à chaque réunion du Conseil d'Administration en désignant par écrit ou par télécopie ou télégramme ou télex ou e-mail un autre administrateur comme mandataire.

8.8 Tout administrateur peut participer à toute réunion du Conseil d'Administration par vidéo conférence ou autre moyen de communication similaire permettant l'identification de cet administrateur et permettant à toutes les personnes participant à la réunion de s'entendre et de se parler. La participation à une réunion de cette manière équivaut à la participation en personne à une telle réunion. Une réunion tenue par le biais de ces moyens de communication est réputée avoir été tenue au siège social à Luxembourg.

8.9 Le Conseil d'Administration peut valablement délibérer et prendre des décisions uniquement si la majorité de ses membres est présente ou représentée.

8.10 Un administrateur ayant un intérêt personnel contraire à celui de la Société dans une matière soumise à l'approbation du Conseil d'Administration est obligé d'en informer le Conseil d'Administration et d'avoir sa déclaration actée dans les procès-verbaux de la réunion. Il ne peut participer aux délibérations en question du Conseil d'Administration. Lors de l'Assemblée Générale suivante, avant de voter sur un autre point de l'ordre du jour, les actionnaires sont informés conformément à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, des cas dans lesquels l'administrateur a un intérêt personnel contraire à celui de la Société. La règle sur les conflits d'intérêts exposée dans le susdit article 8.10 ne s'applique pas si les décisions du Conseil d'Administration sont relatives à des opérations faites dans le cours ordinaire des affaires aux conditions du marché.

8.11 Si un quorum du Conseil d'Administration ne peut pas être atteint à cause d'un conflit d'intérêt, les décisions adoptées par la majorité requise des autres membres du Conseil d'Administration présents ou représentés à une telle réunion et votant seront réputés régulières.

**Art. 9. Procès-verbaux des Réunions du Conseil d'Administration.** Les décisions du Conseil d'Administration seront actées dans des procès-verbaux signés par le Président ou par deux autres administrateurs ou par les membres du bureau du conseil («bureau»). Tous les pouvoirs de représentation y resteront annexés.

Des copies ou des extraits de ces procès-verbaux, pouvant être produits dans des procédures judiciaires ou autrement, seront signés par le Président ou par deux autres administrateurs.

**Art. 10. Pouvoirs du Conseil d'Administration.** Le Conseil d'Administration ou le cas échéant l'Administrateur Unique est investi des pouvoirs les plus étendus pour réaliser tous les actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée ou par les présents statuts à l'Assemblée Générale sont de la compétence du Conseil d'Administration / de l'Administrateur Unique.

**Art. 11. Délégation de pouvoirs.** En cas de pluralité d'administrateurs, le Conseil d'Administration peut déléguer une partie des ses pouvoirs à un ou plusieurs de ses membres. De plus, il peut nommer des représentants pour des opérations spécifiques et révoquer ces nominations à tout moment.

Le Conseil d'Administration ou l'Administrateur Unique le cas échéant peut confier et déléguer la gestion journalière des affaires et la représentation des affaires de la Société à une ou plusieurs personne(s), administrateur(s) ou non, qui doit (doivent) être domiciliée(s) à Luxembourg et exercer sa (leur) fonction au siège social.

La Société est valablement engagée dans toute matière vis-à-vis des tiers par la signature unique de l'Administrateur Unique. Lorsqu'un ou plusieurs administrateurs ont été nommés, la Société est valablement engagée dans toute matière vis-à-vis des tiers par la signature conjointe du Président permanent et de tout autre administrateur. La Société est également valablement liée vis-à-vis des tiers par la signature individuelle de toute personne à qui le pouvoir de signature a été octroyé par le Conseil d'Administration ou par l'Administrateur Unique le cas échéant, mais uniquement dans les limites de ce pouvoir.

**Art. 12. Indemnisation.** La Société peut indemniser tout administrateur ou dirigeant et ses héritiers, exécuteurs et administrateurs, pour les dépenses raisonnables qu'un tel administrateur ou dirigeant et ses héritiers, exécuteurs et administrateurs a réalisées en relation avec toute action, procès ou procédure à laquelle il était partie par le simple fait qu'il est ou a été administrateur ou dirigeant de la Société, ou à sa demande, de toute autre personne morale de laquelle la Société est actionnaire ou créancière et auprès de laquelle il n'a pas droit à une indemnisation, à l'exception des actions, procès ou procédures, dans lesquels il a finalement été reconnu responsable de négligence grave ou de faute lourde.

En cas de transaction, il y aura indemnisation seulement dans les matières couvertes par la transaction dans lesquelles la Société est avisée par son conseil que la personne qui doit être indemnisée n'a pas commis de manquement à ses devoirs. Le droit à indemnisation précité n'exclut pas les autres droits auxquels il peut prétendre.

**Art. 13. Audit.** Le contrôle des comptes annuels de la Société est confié à un ou plusieurs commissaires aux comptes, ou à un ou plusieurs réviseurs d'entreprises désigné(s) par l'Assemblée Générale qui fixe leur nombre, rémunération et la fin de leur fonction; une telle fonction ne peut excéder six (6) ans.

Le(s) commissaire(s) aux comptes ou le(s) réviseur(s) d'entreprises peuvent être réélus et remplacés à tout moment.

### **Assemblée Générale des actionnaires**

#### **Art. 14. Pouvoirs de l'Assemblée Générale des actionnaires.**

14.1 L'Assemblée Générale a les pouvoirs qui lui sont attribués par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée et les présents statuts.

#### **Art. 15. Assemblée générale annuelle des actionnaires.**

15.1 L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société (l'«Assemblée Générale Annuelle») se tient au siège social de la Société, ou à tout autre endroit dans la municipalité du siège social tel que spécifié dans la convocation à l'assemblée, le dernier mardi du mois de juin de chaque année à 09h00.

15.2 Si ce jour correspond à un jour férié, l'Assemblée Générale Annuelle se tient le jour ouvrable suivant.

15.3 L'Assemblée Générale Annuelle peut être tenue à l'étranger si, selon l'appréciation finale et absolue du Conseil d'Administration, des circonstances exceptionnelles le requièrent.

15.4 Les autres Assemblées Générales peuvent se tenir aux lieux et dates spécifiés dans leur convocation respective.

#### **Art. 16. Délibérations - Vote.**

16.1 Les Assemblées Générales se réunissent sur convocation du Conseil d'Administration ou de l'Administrateur Unique le cas échéant.

16.2 L'Assemblée Générale est nécessairement convoquée lorsqu'un groupe d'actionnaires représentant au moins un dixième du capital souscrit le demande. Dans ce cas, les actionnaires concernés doivent indiquer l'ordre du jour de l'assemblée.

16.3 Les actionnaires sont convoqués par lettre recommandée au minimum huit (8) jours à l'avance. Toutes les lettres de convocation à l'Assemblée Générale doivent contenir l'ordre du jour de telles assemblées.

16.4 Si l'ensemble des actionnaires est présent ou représenté à l'Assemblée Générale et s'ils affirment qu'ils ont été dûment informés de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, l'Assemblée Générale peut être tenue sans convocation préalable.

16.5 Chaque actionnaire peut participer à toute Assemblée Générale en désignant par écrit ou par télécopie, câble, télégramme, ou télex comme mandataire une autre personne qui peut ne pas être actionnaire.

16.6 Le Conseil d'Administration ou l'Administrateur Unique peut fixer d'autres conditions qui doivent être remplies pour participer à une Assemblée Générale.

16.7 Chaque Action donne droit à son Actionnaire à une (1) voix.

16.8 A moins qu'il n'en soit prévu autrement dans la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, les résolutions lors d'une Assemblée Générale dûment convoquée seront prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votant, sans aucune exigence de quorum.

16.9 Avant le début des délibérations, le président de l'Assemblée Générale désigne un secrétaire et les actionnaires désignent un scrutateur. Le président, le secrétaire et le scrutateur forment le bureau de l'assemblée.

16.10 Les procès-verbaux de l'Assemblée Générale sont signés par les membres du bureau et par tout actionnaire qui le souhaite.

16.11 Toutefois, si des décisions de l'Assemblée Générale doivent être certifiées, s'il doit en être fait des copies ou des extraits pour être produits devant les tribunaux et cours de justice ou pour un autre usage, ceux-ci doivent être signés par le Président du Conseil d'Administration ou par deux autres administrateurs ou par l'Administrateur Unique le cas échéant.

### **Année sociale - Comptes annuels - Distributions des profits**

**Art. 17. Année sociale.** L'année sociale de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

#### **Art. 18. Comptes annuels.**

18.1 A la fin de chaque année sociale, le Conseil d'Administration ou l'Administrateur Unique le cas échéant arrêtera les comptes annuels qui seront à la disposition des actionnaires/de l'Actionnaire Unique au siège social de la Société.

18.2 Les comptes annuels doivent alors être soumis à l'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires de la Société ou le cas échéant à l'Actionnaire Unique.

18.3 Au minimum un mois avant l'approbation des comptes de la Société, le Conseil d'Administration ou le cas échéant l'Administrateur Unique soumettra les comptes annuels de la Société avec son rapport et les autres documents tels qu'exigés par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, au(x) commissaire(s) aux comptes ou au réviseur(s) d'entreprise qui rédigera (rédigeront) son (leur) rapport.

18.4 Quinze jours avant l'approbation des comptes de la Société, les comptes annuels de la Société, le rapport du Conseil d'Administration ou le cas échéant le rapport de l'Administrateur Unique, le rapport du commissaire aux comptes ou du réviseur d'entreprise ainsi que tous les autres documents requis par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés com-

merciales, telle que modifiée, seront déposés au siège social de la Société où ils seront disponibles pour l'inspection par les actionnaires pendant les heures normales de bureau.

#### **Art. 19. Distributions des profits.**

19.1 Le solde créditeur du compte des pertes et profits, après déduction des dépenses générales, charges sociales, amortissements, et provisions pour les événements passés et futurs tels que déterminés par le Conseil d'Administration ou le cas échéant par l'Administrateur Unique, représente le bénéfice net.

19.2 Chaque année, cinq (5) pour cent des bénéfices nets sont alloués à la constitution de la réserve légale. Cette déduction cesse d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale atteint un dixième du capital social émis.

19.3 Le reste du bénéfice net sera à la disposition de l'Assemblée Générale ou le cas échéant de l'Actionnaire Unique et devra être distribué comme suit:

(a) aux détenteurs d'actions de classe A, un pourcentage des montants distribuables équivalant au même pourcentage que leur participation dans le capital social de la Société ainsi que quarante cinq pour cent (45%) du montant distribuable qui serait alloué aux détenteurs d'actions de classe B en proportion de leur participation dans le capital social de la Société;

(b) cinquante cinq pour cent (55%) du montant distribuable (le «Montant Distribuible de Classe B») qui serait alloué aux détenteurs d'actions de classe B en proportion de leur participation dans le capital social de la Société; et

(c) dix pour cent (10%) du Montant Distribuible de Classe B aux détenteurs d'actions de classe C en proportion de leur participation dans le capital social de la Société.

19.4 Les dividendes, lorsqu'ils sont payables, seront distribués au moment et au lieu fixé par le Conseil d'Administration ou le cas échéant par l'Administrateur Unique, endéans les limites imposées par la décision de l'Assemblée Générale ou le cas échéant de l'Actionnaire Unique.

19.5 Sur la base de comptes intérimaires et dans les limites prévues par la loi et les dispositions du présent article 19, le Conseil d'Administration pourra procéder à la distribution de dividendes intérimaires et fixera le montant et la date de telles distributions.

#### **Dissolution - Liquidation**

**Art. 20. Dissolution.** La Société peut être dissoute à tout moment par décision unanime de tous les actionnaires lors d'une Assemblée Générale ou par décision de l'Actionnaire Unique.

**Art. 21. Liquidation.** Dans le cas d'une dissolution de la Société, l'Assemblée Générale ou le cas échéant de l'Actionnaire Unique déterminera la méthode de liquidation et nommera un ou plusieurs liquidateurs et déterminera leurs pouvoirs.

#### **Disposition générale**

**Art. 22.** Tout ce qui n'est pas réglé par les présents Statuts, sera déterminé conformément aux dispositions légales de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2012.

#### *Souscription et Libération*

Le souscripteur a souscrit et payé en espèce le montant comme mentionné ci-dessous:

Souscripteur	Capital souscrit	Nombre d'Actions
JM INVESTMENTS S.R.L. ....	50.000 USD	50.000 actions de classe A

Les cinquante mille dollars US (50.000 USD) ont été intégralement payés par le souscripteur, la preuve du paiement ayant été donnée au notaire instrumentant, de sorte que la somme de cinquante mille dollars US (50.000 USD) est à présent à la disposition de la Société.

#### *Résolutions de l'Actionnaire Unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'Actionnaire Unique, représentant l'intégralité du capital social, prend les résolutions suivantes:

1) Le siège social de la Société est fixé à L-1611 Luxembourg, 1, avenue de la Gare.

2) Monsieur Jacopo MAZZEI, né à Florence (Italie) le 30 juin 1954, et résidant professionnellement au 6, Via dei Bianchi, I-50123 Florence, Italie, est nommé en tant qu'administrateur unique de la Société pour une période se terminant à l'assemblée générale approuvant les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2012.

3) La société à responsabilité limitée Avega Revision S.à r.l., ayant son siège social à L-2440 Luxembourg, 63, rue de Rollingergrund, et immatriculée auprès du R.C.S. Luxembourg sous le numéro B 144.983, est nommée en tant que commissaire aux comptes pour une période se terminant à l'assemblée générale approuvant les comptes annuels de la Société au 31 décembre 2012.

### Déclaration

Le notaire instrumentant déclare par la présente avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 27 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée, et déclare expressément qu'elles ont été remplies.

### Dépenses

Les dépenses, frais, rémunérations ou charges de toute forme incombant à la Société suite à cet acte sont estimées à mille cent cinquante euros.

Le montant du capital social est évalué à EUR 37.998,-.

Le notaire instrumentant, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente que, sur requête de la partie comparante susnommée, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française. A la requête de la même personne comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la même date qu'en tête des présentes.

Après lecture et traduction du document faite en langue connue de la personne comparante, connue du notaire par ses nom, prénom, état et demeure, ladite personne comparante a signé ensemble avec le notaire le présent acte original.

Signé: Carmine REHO, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 13 avril 2012. Relation GRE/2012/1340. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Junglinster, le 19 avril 2012.

Référence de publication: 2012046565/615.

(120063010) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 avril 2012.

---

### **Acropol Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3817 Schifflange, Chemin de Bergem.

R.C.S. Luxembourg B 76.612.

#### *Extrait de l'assemblée tenue le 21 décembre 2010*

L'assemblée décide de reconduire le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes pour une durée de 6 ans.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ACROPOL LUXEMBOURG S.A.

Adrien Richez

Administrateur

Référence de publication: 2012049110/14.

(120067698) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2012.

---

### **Dumanet S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 49, rue Glesener.

R.C.S. Luxembourg B 114.864.

Les comptes annuels du 01/10/2010 au 30/09/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 avril 2012.

Référence de publication: 2012049203/11.

(120067385) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2012.

---

### **CNH Europe Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 71.335.

#### *Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 15 mars 2012*

L'assemblée décide de renommer Ernst & Young SA comme réviseur d'entreprises agréée pour l'année 2012 et décide de ne plus renouveler le mandat du commissaire aux comptes BDO Compagnie Fiduciaire, les comptes de la Société étant désormais révisés par un réviseur d'entreprises agréées.



Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 avril 2012.

Pour CNH EUROPE HOLDING S.A.

Signature

Référence de publication: 2012049186/15.

(120067705) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2012.

**Tuscany Rig Leasing S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: USD 310.000,00.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 154.366.

In the year two thousand and twelve, on the twentieth of April.

Before Us Maître Henri BECK, notary, residing in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg.

Is held an Extraordinary General Meeting with the following appearing company, Tuscany International Drilling Inc., a company duly incorporated under the laws of the Province of Alberta, Canada, with registered office at 1950, 140 – 4<sup>th</sup> Avenue S.W, Calgary, Alberta, Canada, T2P 3N3 (hereinafter referred to as the “Appearing Company”) being the sole shareholder of Tuscany Rig Leasing S.A., a Luxembourg “société anonyme”, with registered office at 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Company Register under number B 154.366 (hereinafter referred to as the “Corporation”). The Corporation was incorporated by virtue of a deed of the undersigned notary dated July 15<sup>th</sup>, 2010, published in the Memorial C, “Recueil des Sociétés et Associations”, number 1779 of August 31<sup>st</sup>, 2010, and whose articles have been lastly amended pursuant to a deed of the undersigned notary on April 17<sup>th</sup>, 2012, not yet published in the Memorial C, “Recueil des Sociétés et Associations”.

The meeting is chaired by Ms. Claudine SCHOELLEN, private employee, residing in Berbourg.

The chairman appointed as secretary and the meeting elected as scrutineer Ms. Peggy SIMON, private employee, residing in Berdorf.

The chairman declared and requested the notary to act.

I. That the sole shareholder present or represented and the number of its shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxy will be registered with this minute.

II. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation representing the entire share capital of the Corporation, presently fixed at three hundred and five thousand U.S. Dollars (USD 305,000.-) and represented by two hundred and two thousand five hundred (202,500) ordinary shares (hereinafter referred to as the “Ordinary Shares”) having a voting right and one hundred and two thousand five hundred (102,500) non-voting mandatory redeemable preferred shares (hereinafter referred to as the “Non-Voting MRPS”), are present or represented at the present general meeting so that the meeting can validly decide on all the items of its agenda.

III. That the agenda of the meeting is the following:

1. Corporate capital increase to the extent of five thousand U.S. Dollars (USD 5,000.-) by the issue of five thousand (5,000) new shares, be it noted that the new shares to be issued are to be split between two thousand five hundred (2,500) new Ordinary Shares with a nominal value of one U.S. Dollar (USD 1.-) each, along with a share premium in the amount of fifty-two thousand U.S. Dollars (USD 52,000.-) exclusively attached to the Ordinary Shares (hereinafter referred to as the “Ordinary Shares Premium Account”) out of which five hundred U.S. Dollars (USD 500.-) shall straightaway be allocated to the legal reserve of the Corporation, and two thousand five hundred (2,500) Non-Voting MRPS with a nominal value of one U.S. Dollar (USD 1.-) each, along with a share premium in the amount of two million, six hundred and ninety-three thousand U.S. Dollars (USD 2,693,000.-) exclusively attached to the Non-Voting MRPS (hereinafter referred to as the “Non-Voting MRPS Premium Account”);

2. Subscription and full payment of two thousand five hundred (2,500) new Ordinary Shares with a nominal value of one U.S. Dollar (USD 1.-) each, along with a payment in the amount of fifty-two thousand U.S. Dollars (USD 52,000.-) on the Ordinary Shares Premium Account, out of which five hundred U.S. Dollars (USD 500.-) shall straightaway be allocated to the legal reserve of the Corporation, and two thousand five hundred (2,500) Non-Voting MRPS with a nominal value of one U.S. Dollar (USD 1.-) each, along with a payment in the amount of two million, six hundred and ninety-three thousand U.S. Dollars (USD 2,693,000.-) on the Non-Voting MRPS Premium Account, by contribution in cash for a total amount of two million, seven hundred and fifty thousand U.S. Dollars (USD 2,750,000.-); and

3. Subsequent amendment of the article 6.1. of the Corporation’s articles of incorporation.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously made the following resolutions:

*First resolution*

The meeting resolved to increase the corporate capital to the extent of five thousand U.S. Dollars (USD 5,000.-) in order to raise it from its present amount of three hundred and five thousand U.S. Dollars (USD 305,000.-) to three hundred and ten thousand U.S. Dollars (USD 310,000.-) by the issue of five thousand (5,000) new shares as per the following split:

- two thousand five hundred (2,500) new Ordinary Shares with a nominal value of one U.S. Dollar (USD 1.-) each, along with a payment in the amount of fiftytwo thousand U.S. Dollars (USD 52,000.-) on the Ordinary Shares Premium Account, out of which five hundred U.S. Dollars (USD 500.-) shall straightaway be allocated to the legal reserve of the Corporation; and

- two thousand five hundred (2,500) Non-Voting MRPS with a nominal value of one U.S. Dollar (USD 1.-) each, along with a payment in the amount of two million, six hundred and ninety-three thousand U.S. Dollars (USD 2,693,000.-) on the Non-Voting MRPS Premium Account.

*Second resolution*

*Subscription - Payment*

The meeting resolved to acknowledge the subscription by the Appearing Company of all the two thousand five hundred (2,500) new Ordinary Shares along with a payment in the amount of fifty-two thousand U.S. Dollars (USD 52,000.-) on the Ordinary Shares Premium Account, out of which five hundred U.S. Dollars (USD 500.-) shall straightaway be allocated to the legal reserve of the Corporation, and all the two thousand five hundred (2,500) Non-Voting MRPS to be issued along with a payment in the amount of two million, six hundred and ninety-three thousand U.S. Dollars (USD 2,693,000.-) on the Non-Voting MRPS Premium Account, and have all of them fully paid up by a contribution in cash in the total value of two million, seven hundred and fifty thousand U.S. Dollars (USD 2,750,000.-), so that, from now on, the Corporation has at its free and entire disposal this amount, as was certified to the undersigned notary.

*Third resolution*

As a consequence of the foregoing resolutions, the meeting decided to amend the article 6.1. of the Corporation's articles of incorporation to give it henceforth the following wording:

**“ Art. 6. Corporate capital.**

6.1 The Corporation's share capital is set at three hundred and ten thousand U.S. Dollars (USD 310,000.-) divided into:

- two hundred and five thousand (205,000) ordinary shares with a nominal value of one U.S. Dollar (USD 1.-) each (hereafter the “Ordinary Shares”), all subscribed and fully paid up; and

- one hundred and five thousand (105,000) non-voting mandatory redeemable preferred shares with a nominal value of one U.S. Dollar (USD 1.-) each (hereafter the “Non-Voting MRPS”) all subscribed and fully paid up;

(the Non-Voting MRPS and the Ordinary Shares are hereinafter collectively referred to as the “Shares”). The Shares may be created as registered or bearer shares at the option of the Shareholder.”

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their Surnames, Christian names, civil status and residences, the members of the bureau signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing persons and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present notarized deed was drawn up in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

**Suit la traduction en langue française du texte qui précède.**

L'an deux mille douze, le vingt avril.

Par-devant Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société comparante suivante, Tuscany International Drilling Inc., une société dûment constituée et gouvernée par les lois de la Province de l'Alberta, Canada, ayant son siège social au 1950, 140 – 4<sup>th</sup> Avenue S.W, Calgary, Alberta, Canada, T2P 3N3 (ci-après la «Comparante»), étant l'actionnaire unique de Tuscany Rig Leasing S.A., une société anonyme soumise au droit du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 560A, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 154.366 (ci-après la «Société»). La Société fut constituée suivant acte du notaire soussigné reçu en date du 15 juillet 2010, publié au Mémorial C, “Recueil des Sociétés et Associations” n°

1779 du 31 août 2010, et dont les statuts ont été modifiés dernièrement suivant acte du notaire soussigné reçu en date du 17 avril 2012, non encore publié au Mémorial C, «Recueil des Sociétés et Associations».

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Claudine SCHOELLEN, employée privée, demeurant à Berbourg.

La présidente désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Madame Peggy SIMON, employée privée, demeurant à Berdorf.

La président déclare et prie le notaire d'acter.

I. Que l'actionnaire unique présent ou représenté et le nombre d'actions qu'il détient sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence, ainsi que la procuration, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Qu'il appert de cette liste de présence que la totalité des actions en circulation, représentant l'intégralité du capital social de la Société, actuellement fixé à trois cent cinq mille Dollars américains (USD 305.000,-) et représenté par deux cent deux mille cinq cents (202.500) actions ordinaires (ci-après les «Actions Ordinaires») avec droit de vote et cent deux mille cinq cents (102.500) actions préférentielles à rachat obligatoire sans droit de vote (ci-après «MRPS Sans Droit de Vote»), sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à son ordre du jour.

III. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Augmentation du capital social de la Société à concurrence de cinq mille Dollars américains (USD 5.000,-) par l'émission de cinq mille (5.000) nouvelles actions; étant noté que les nouvelles actions à émettre sont à répartir entre deux mille cinq cents (2.500) nouvelles Actions Ordinaires d'une valeur nominale d'un Dollar américain (USD 1,-) chacune, avec une prime d'émission d'un montant de cinquante-deux mille Dollars américains (USD 52.000,-) exclusivement attachée aux Actions Ordinaires (ci-après le «Compte de Prime d'Emission Attachée Aux Actions Ordinaires»), et dont cinq cents Dollars américains (USD 500,-) sont tout de suite alloués à la réserve légale de la Société, et deux mille cinq cents (2.500) MRPS Sans Droit de Vote d'une valeur nominale d'un Dollar américain (USD 1,-) chacune, avec une prime d'émission d'un montant de deux millions six cent quatre-vingt-treize mille Dollars américains (USD 2.693.000,-) exclusivement attachée aux MRPS Sans Droit de Vote (ci-après le «Compte de Prime d'Emission Attachée Aux MRPS Sans Droit de Vote»);

2. Souscription et libération intégrale de deux mille cinq cents (2.500) nouvelles Actions Ordinaires d'une valeur nominale d'un Dollar américain (USD 1,-) chacune, avec le paiement d'un montant de cinquante-deux mille Dollars américains (USD 52.000,-) sur le Compte de Prime d'Emission Attachée Aux Actions Ordinaires, et dont cinq cents Dollars américains (USD 500,-) sont tout de suite alloués à la réserve légale de la Société, et deux mille cinq cents (2.500) MRPS Sans Droit de Vote d'une valeur nominale d'un Dollar américain (USD 1,-) chacune, avec le paiement d'un montant de deux millions six cent quatre-vingt-treize mille Dollars américains (USD 2.693.000,-) sur le Compte de Prime d'Emission Attachée Aux MRPS Sans Droit de Vote, par apport en numéraire pour un montant total de deux millions sept cent cinquante mille Dollars américains (USD 2.750.000,-); et

3. Modification afférente de l'article 6.1. des statuts de la Société.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'assemblée a décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de cinq mille Dollars américains (USD 5.000,-) en vue de le porter de son montant actuel de trois cent cinq mille Dollars américains (USD 305.000,-) à trois cent dix mille Dollars américains (USD 310.000,-) par l'émission de cinq mille (5.000) actions nouvelles, qui sont réparties comme suit:

- deux mille cinq cents (2.500) nouvelles Actions Ordinaires d'une valeur nominale d'un Dollar américain (USD 1,-) chacune, avec le paiement d'un montant de cinquante-deux mille Dollars américains (USD 52.000,-) sur le Compte de Prime d'Emission Attachée Aux Actions Ordinaires, et dont cinq cents Dollars américains (USD 500,-) sont tout de suite alloués à la réserve légale de la Société; et

- deux mille cinq cents (2.500) MRPS Sans Droit de Vote d'une valeur nominale d'un Dollar américain (USD 1,-) chacune, avec le paiement d'un montant de deux millions six cent quatre-vingt-treize mille Dollars américains (USD 2.693.000,-) sur le Compte de Prime d'Emission Attachée Aux MRPS Sans Droit de Vote.

#### *Deuxième résolution Souscription - Paiement*

L'assemblée a décidé d'accepter la souscription par la Comparante, de toutes les deux mille cinq cents (2.500) nouvelles Actions Ordinaires, avec le paiement d'un montant de cinquante-deux mille Dollars américains (USD 52.000,-) sur le Compte de Prime d'Emission Attachée Aux Actions Ordinaires, et dont cinq cents Dollars américains (USD 500,-) sont tout de suite alloués à la réserve légale de la Société, et de toutes les deux mille cinq cents (2.500) MRPS Sans Droit de Vote à émettre avec le paiement d'un montant de deux millions six cent quatre-vingt-treize mille Dollars américains (USD 2.693.000,-) sur le Compte de Prime d'Emission Attachée Aux MRPS Sans Droit de Vote, et les libérer intégralement par un apport en numéraire pour un montant total de deux millions sept cent cinquante mille Dollars américains (USD

2.750.000,-), de sorte que la Société a dès maintenant à sa libre et entière disposition cette somme ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

*Troisième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée a décidé de modifier l'article 6.1. des statuts pour lui donner désormais la teneur suivante:

« **Art. 6. Capital social.**

6.1 Le capital social de la Société est fixé à trois cent dix mille Dollars américains (USD 310.000,-) divisé entre:

- deux cent cinq mille (205.000) actions ordinaires d'une valeur nominale d'un Dollar américain (USD 1,-) chacune (ci-après les «Actions Ordinaires»), toutes souscrites et entièrement libérées; et

- cent cinq mille (105.000) actions préférentielles à rachat obligatoire sans droit de vote d'une valeur nominale d'un Dollar américain (USD 1,-) chacune (ci-après la «MRPS Sans Droit de Vote»), toutes souscrites et entièrement libérées; (les MRPS Sans Droit de Vote et les Actions Ordinaires sont collectivement désignées ci-après comme les «Actions»).

Les Actions peuvent être soit enregistrées soit au porteur au choix de l'Actionnaire.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Et après lecture, les personnes comparantes, toutes connues du notaire par leur Noms, Prénoms, statut marital et résidences, ont signé avec Nous, le notaire instrumentant, le présent procès-verbal.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Signé: P. SIMON, C. SCHOELLEN, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 24 avril 2012. Relation: ECH/2012/682. Reçu soixante-quinze Euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): J.-M. MINY.*

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à demande, aux fins de dépôt au registre de commerce et des sociétés.

Echternach, le 25 avril 2012.

Référence de publication: 2012048965/189.

(120066420) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 avril 2012.

**EP Blafjall S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-1249 Luxembourg, 2, rue du Fort Bourbon.

R.C.S. Luxembourg B 131.540.

In the year two thousand and twelve, on the seventeenth day of April

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

EUROPEAN PROPERTIES S.à r.l., a company with registered office in L-1249 Luxembourg, 2, rue du Fort Bourbon R.C.S. Luxembourg B 121.620 here represented by Flora Gibert, notary's clerk, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that, EUROPEAN PROPERTIES S.à r.l.,, prenamed, is the sole actual shareholder of EP Blafjall S.à r.l. a société à responsabilité limitée, having its registered office at L-1249 Luxembourg, 2, rue du Fort Bourbon, incorporated by a notarial deed on August 10, 2007, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations number 2306 of October 15, 2007.

- that the sole shareholder has taken the following resolutions:

*First resolution*

The sole shareholder decides to increase the share capital by an amount of EUR 25,000.- (twenty five thousand Euro) to raise it from its current amount of EUR 110,125.- (one hundred and ten thousand one hundred and twenty five euro) up to EUR 135,125.- (one hundred and thirty five thousand one hundred and twenty five Euro) by the issuance of 1,000 (one thousand) new shares to be paid up in cash.

*Second resolution:*

The sole member, represented by Ms. Gibert, prenamed, by virtue of the aforementioned proxy; declared to subscribe to the 1,000 (one thousand) new shares, and to have them fully paid up by payment in cash, so that from now on the company has at its free and entire disposal the amount of EUR 25,000 (twenty five thousand Euro) as was certified to the undersigned notary by a banking certificate.

*Third resolution:*

As a consequence of the foregoing resolutions, the sole member decides to amend the article 6 of the Articles of Incorporation to read as follows:

“The corporate capital is set at EUR 135,125.-(one hundred and thirty five thousand one hundred and twenty five Euro), represented by 5,405 (five thousand four hundred and five) shares of twenty-five euro (25.-EUR) each.»

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, the mandatory signed with us, the notary, the present original deed. The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L’an deux mille douze le dix-sept avril

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

EUROPEAN PROPERTIES S.à r.l., une société ayant son siège social à L-1249 Luxembourg, 2, rue du Fort Bourbon, R.C.S. Luxembourg B 121.620, ici représentée par Madame Flora Gibert, clerc de notaire, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d’une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d’acter ce qui suit:

- Que, EUROPEAN PROPERTIES S.à r.l., précitée, est la seule et unique associée de la société EP Blafjall S.à r.l., société à responsabilité limitée unipersonnelle, par acte notarié en date du 10 août 2007, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 2306 du 15 octobre 2007.

- Qu’elle a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution:*

L’associé unique décide d’augmenter le capital social à concurrence de EUR 25.000,-(vingt cinq mille euros) pour le porter de son montant actuel de EUR 110.125,-(cent dix mille cent vingt cinq euros) à EUR 135.125,-(cent trente cinq mille cent vingt cinq euros) par l’émission de 1.000 (mille) parts sociales nouvelles d’une valeur nominale de EUR 25,-(vingt cinq euros) chacune.

*Deuxième résolution:*

L’associé unique, représenté par Mme Gibert, prénommée, en vertu de la procuration dont mention ci-avant a déclaré souscrire aux 1.000 (mille) parts sociales nouvelles, et les libérer intégralement en numéraire, de sorte que la société a dès maintenant à sa libre et entière disposition la somme de EUR 25.000,-(vingt cinq mille euros), ainsi qu’il en a été justifié au notaire instrumentant par la production d’un certificat bancaire.

*Troisième résolution:*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l’associé unique décide d’en modifier l’article 6 pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à EUR 135.125,-(cent trente cinq mille cent vingt cinq euros), représenté par cinq mille quatre cent cinq (5.405) parts sociales nouvelles d’une valeur nominale de vingt-cinq euros (25.-EUR) chacune.»

Plus rien n’étant à l’ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d’une version française. Sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu’en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. Gibert, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 25 avril 2012. Relation: LAC/2012/18948. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): I. Thill.

Référence de publication: 2012050316/81.

(120069977) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2012.

---

**Crédit Suisse (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 56, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 11.756.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire de la Société tenue en date du 12 mars 2012*

En date du 12 mars 2012, l'assemblée générale extraordinaire de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Monsieur Hans-Ulrich HÜGLI de son mandat d'administrateur-délégué en charge de la gestion journalière de la Société avec effet au 23 avril 2012;

- de nommer Monsieur Yves MAAS, né le 29 janvier 1963 à Esch-sur-Alzette, Luxembourg, résidant professionnellement à l'adresse suivante: 56, Grand-rue, L-1660 Luxembourg, en tant que nouvel administrateur et administrateur-délégué en charge de la gestion journalière de la Société avec effet au 23 avril 2012 et ce pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale de la Société qui se tiendra en l'année 2013.

*Démission d'un administrateur*

Monsieur Daniel Robert WENGER a démissionné de son mandat d'administrateur de la Société avec effet au 1<sup>er</sup> avril 2012.

Le conseil d'administration de la Société est dès lors composé comme suit à compter du 23 avril 2012:

- Monsieur Hans-Ulrich HÜGLI
- Monsieur Markus Christian LAMMER
- Monsieur Dominik MÜNCHBACH
- Madame Beat SPÜHLER
- Monsieur Michael RÜDIGER
- Monsieur Christian SCHÄRER
- Monsieur Theis Karlheinz WENKE
- Monsieur Yves MAAS (administrateur - délégué)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2012.

CREDIT SUISSE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Référence de publication: 2012050271/31.

(120069501) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2012.

---

**Dashabo S.A.- SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 26.505.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG

Boulevard Joseph II

L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2012049195/13.

(120068097) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2012.

---



**CNR International (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, rue Gabriel Lippmann, Parc d'Activité Syrdall.  
R.C.S. Luxembourg B 88.245.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 64150 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012049188/10.

(120067046) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2012.

---

**Compagnie d'Investissements Industriels S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.  
R.C.S. Luxembourg B 132.400.

Le bilan au 31.12.2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26.04.2012.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Référence de publication: 2012049191/12.

(120067792) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2012.

---

**THB JV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 13, rue Edward Steichen.  
R.C.S. Luxembourg B 165.909.

Il est notifié par la présente les décisions des associés de la Société ci-après formulées:

- Election de M. Helal Suhai Hilal Rashid Al Mazrouei, né le 1<sup>er</sup> Janvier 1962 à Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis, résidant professionnellement au 211 Corniche Street, Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis, à la fonction de gérant avec effet au 2 Janvier 2012 et pour une durée indéterminée.

- Election de M. Khadem Mohamed Matar Al Remeithi, né le 1 Janvier 1981 à Al Ain, Emirats Arabes Unis, résidant professionnellement au 211 Corniche Street, Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis, à la fonction de gérant avec effet au 2 Janvier 2012 et pour une durée indéterminée.

- Election de M. Thomas Richard Arnold, né le 6 Juillet 1958 à Sarasota en Floride, Etats-Unis d'Amérique, résidant professionnellement au 211 Corniche Street, Abu Dhabi, Emirats Arabes Unis, à la fonction de gérant avec effet au 2 Janvier 2012 et pour une durée indéterminée.

A dater du 2 Janvier 2012, le Conseil de Gérance est en conséquence composé comme suit:

- M. Martinus Cornelis Johannes Weijermans, Gérant;
- M. Mohamed Rashid Mohamed Obaid Al Muhairi, Gérant;
- M. Salem Khamis Saeed Khamis Al Darmaki, Gérant;
- M. Helal Suhai Hilal Rashid Al Mazrouei, Gérant;
- M. Khadem Mohamed Matar Al Remeithi, Gérant;
- M. Thomas Richard Arnold, Gérant;
- M. Michael Löb, Gérant;
- Marcus Jacobus Dijkerman, Gérant;
- M. James Archie Hime, Gérant;
- M. Donald James Howie, Gérant.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

THB JV S.à r.l.

Signatures

Référence de publication: 2012051257/32.

(120070346) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2012.

---

**Concertine S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 109.579.

Les comptes annuels au 30.09.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012049192/10.

(120068094) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2012.

**Dassia S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 94.607.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2012049197/10.

(120067532) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2012.

**HERBERT Christophe Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4965 Clemency, 8, rue Haute.

R.C.S. Luxembourg B 163.731.

L'an deux mille douze, le vingt-deux mars.

Pardevant Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

A comparu:

- Christophe HERBERT, numismate, demeurant à F-50800 Villedieu-les-Poelles, 10, rue Gambetta,  
associé unique de la société "HERBERT Christophe Sàrl", établie et ayant son siège social à L-9560 Wiltz, 21, rue du  
Dix Septembre, constituée suivant acte du notaire Roger ARRENSDORFF de Mondorf-les-Bains du 13 septembre 2011,  
publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2804 du 17 novembre 2011, inscrite au Registre du  
Commerce et des Sociétés sous le numéro B 163.731.

Lequel comparant prend les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Il décide de transférer le siège social de Wiltz à Clemency et par conséquent de modifier l'article 2 des statuts comme  
suit:

" **Art. 2.** Le siège de la société est établi dans la commune de Clemency."

*Deuxième résolution*

Il fixe l'adresse à L-4965 Clemency, 8, rue Haute.

Finalement, plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

Dont Acte, fait et passé à Luxembourg, 47, boulevard Joseph II.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état et  
demeure, le comparant a tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: HERBERT, ARRENSDORFF.

Enregistré à Luxembourg, le 23 mars 2012. Relation: LAC/2012/13418. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signe): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Luxembourg, le 30 avril 2012.

Référence de publication: 2012050382/31.

(120070110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2012.

**De Longhi Household S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 11, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 95.384.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social à Luxembourg, le 11 avril 2011*

Monsieur DE BERNARDI Alexis, Monsieur DIEDERICH Georges et Monsieur BIELLA Stefano sont renommés administrateurs pour une nouvelle période d'un an.

Monsieur DONATI Régis est renommé commissaire aux comptes pour la même période.

ERNST & YOUNG S.A., RCS B n°47771, est renommée Réviseur externe pour la même période.

Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2012.

Pour extrait sincère et conforme

DE LONGHI HOUSEHOLD S.A.

Alexis DE BERNARDI

Administrateur

Référence de publication: 2012049198/18.

(120067854) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2012.

---

**Technoproject S.à r.l., Société à responsabilité limitée,****(anc. Symark Europe S.à r.l.).**

Siège social: L-3712 Rumelange, 30, rue des Artisans.

R.C.S. Luxembourg B 136.135.

—  
L'an deux mille douze,

le sept mars.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

Monsieur Simone TUCCI, gérant de société, né à Lucca (Italie), le 31 juillet 1972, demeurant au 120 Via della Pieve – PIEVE DI COMPITO LUCCA (Italie).

Lequel comparant, ici personnellement présent et agissant en sa qualité de seul et unique associé de la société «SY-MARK EUROPE S.à r.l.» (la «Société»), une société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social au 30 rue des Artisans, L-3712 Rumelange,

constituée, suivant acte dressé par le notaire instrumentant, en date du 31 janvier 2008, lequel acte fut publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») le 11 mars 2008, sous le numéro 600 et page 28761;

Les statuts de la Société ne furent pas modifiés depuis la date de sa constitution.

La Société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés, section B sous le numéro 136 135;

prend les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associé unique DECIDE de modifier la raison sociale de la Société de «SYMARK EUROPE S.A.» et d'adopter celle de «TECHNOPROJECT S.à r.l.».

*Deuxième résolution*

Afin de refléter ledit changement de la dénomination sociale, l'associé unique DECIDE de modifier en conséquence l'article QUATRE (4) des statuts de la Société, lequel article QUATRE (4) aura désormais la teneur suivante:

**Art. 4.** «La société prend la dénomination de «TECHNOPROJECT S.à r.l.», société à responsabilité limitée.».

DONT ACTE, fait et passé à Belvaux, Grand-Duché de Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, le comparant prémentionné a signé avec Nous notaire instrumentant le présent acte.

Signé: S. TUCCI, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 9 mars 2012. Relation: EAC/2012/3237. Reçu soixante-quinze Euros (75.-EUR).

Le Receveur ff. (signé): M. HALSDORF.

Référence de publication: 2012051139/36.

(120070332) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2012.

---

**Diapason Investissements S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.  
R.C.S. Luxembourg B 163.245.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Belvaux, le 25 avril 2012.

Référence de publication: 2012049200/10.

(120067456) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2012.

---

**DM Transports Logistics S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9706 Clervaux, 35, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg B 158.773.

*L'Assemblée générale extraordinaire s'est tenue le 1<sup>er</sup> mars 2012 à 12H00 à Clervaux.*

L'Assemblée s'est réunie ce jour sur base de convocation téléphonique afin de décider le changement du siège de 2A/46, route d'Eselborn à L-9706 CLERVAUX à 35, Grand Rue à L-9706 CLERVAUX, lieu où la société loue un local.

L'Assemblée décide à l'unanimité de changer le Siège au 35, Grand Rue à L-9706 CLERVAUX A 12H15, l'Assemblée est levée.

Muhammed DILSHAD / Joseph DELREE / Ella SHILINA

*Président / Secrétaire / Scrutateur*

Référence de publication: 2012049201/14.

(120066779) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2012.

---

**Dova Société Immobilière S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.  
R.C.S. Luxembourg B 132.411.

Les comptes annuels au 31 12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 avril 2012.

*Pour: DOVA SOCIETE IMMOBILIERE S.A.*

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Mireille Wagner / Cindy Szabo

Référence de publication: 2012049202/15.

(120067562) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2012.

---

**Five and Fifth, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.  
R.C.S. Luxembourg B 141.048.

**EXTRAIT**

En date du 26 avril 2012, l'Associé unique a pris les résolutions suivantes:

- La démission de Monica Tiuba, en tant que gérant, est acceptée avec effet immédiat.
- Mario Cohn, avec adresse au 15 rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, est élu nouveau gérant de la société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Pour extrait conforme.

Luxembourg.

Référence de publication: 2012049247/15.

(120067583) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2012.

---

**Dumbarton Associates S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2430 Luxembourg, 34, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 86.081.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg le 26 avril 2012.

Référence de publication: 2012049204/10.

(120068017) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2012.

---

**Dumbarton Associates S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2430 Luxembourg, 34, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 86.081.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg le 26 avril 2012.

Référence de publication: 2012049205/10.

(120068018) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2012.

---

**Eni International N.A. N.V. S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 94.134.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Eni International N.A. N.V. S.à.r.l.*

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012049207/11.

(120067803) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2012.

---

**Gesare S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 48.016.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue au siège social, 74, Rue de Merl, L-2146 Luxembourg, le jeudi 26 avril 2012*

2) L'Assemblée décide de renouveler les mandats d'administrateurs à compter de cette assemblée, et ce jusqu'à l'assemblée générale amenée à statuer sur les comptes clos au 31.12.2012.

A l'issue de l'Assemblée Générale le Conseil d'Administration se compose comme suit:

Monsieur Xavier Delom de Mezerac, Président

Monsieur Christian Poupard, Administrateur

Madame Monique Huyghe, Administrateur

M. Marco Balducci, Administrateur.

3) L'Assemblée reconduit KPMG AUDIT, ayant son siège social au 9 allée Scheffer, 2520 Luxembourg comme réviseur d'entreprises indépendant. Ce mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 2013 et qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice social se terminant le 31 décembre 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2012050351/23.

(120069275) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2012.

---

**Tuvia Real Estate S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 168.294.

—  
STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the twenty-third day of March.

Before us, Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg,

THERE APPEARED:

Mr. Claudio Szajman, a Brazilian citizen, born on July 6, 1969, in Sao Paulo, Brazil, residing at Rua Inglaterra, No. 380, Jd. Europa, CEP 01447-020, Sao Paulo, SP Brazil,

here represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard, by virtue of a proxy given under private seal.

The power of attorney, after signature ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

**I. Name - Registered office - Object - Duration**

**Art. 1. Name.** The name of the company is "Tuvia Real Estate S.à r.l." (the Company). The Company is a private limited liability company (société à responsabilité limitée) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg,, in particular the law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

**Art. 2. Registered office.**

2.1. The Company's registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within that municipality by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other location in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers. If the board of managers determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent, and that those developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with ease of communication between that office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the developments or events in question have completely ceased. Any such temporary measures do not affect the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Corporate object.**

3.1. The Company's object is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever, and the management of those participations. The Company may in particular acquire, by subscription, purchase and exchange or in any other manner, any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and, more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. Further, it may invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. It may lend funds, including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. It may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over some or all of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated financial sector activities without having obtained the requisite authorisation.

3.3. The Company may use any legal means and instruments to manage its investments efficiently and protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operation and any transaction with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favours or relates to its corporate object.

**Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited period.



4.2. The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or more shareholders.

## II. Capital - Shares

### Art. 5. Capital.

5.1. The share capital is set at twenty thousand United States Dollars (USD 20,000), represented by twenty thousand (20,000) shares in registered form, having a nominal value of one United States Dollar (USD 1) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or decreased once or several times by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

### Art. 6. Shares.

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. The shares are freely transferable between shareholders.

When the Company has a sole shareholder, the shares are freely transferable to third parties.

When the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to prior approval by the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

A share transfer is only binding on the Company or third parties following notification to or acceptance by the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by any shareholder on request.

6.4. The Company may redeem its own shares, provided it has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction in the Company's share capital.

## III. Management - Representation

### Art. 7. Appointment and Removal of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their mandate. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of the shareholders.

### Art. 8. Board of managers. If several managers are appointed, they constitute the board of managers (the Board).

#### 8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, which has full power to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's corporate object.

(ii) The Board may delegate special and limited powers to one or more agents for specific matters.

#### 8.2. Procedure

(i) The Board meets upon the request of any manager, at the place indicated in the convening notice, which in principle is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any Board meeting is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in the case of an emergency, whose nature and circumstances are set forth in the notice.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and state that they know the agenda for the meeting. A manager may also waive notice of a meeting, either before or after the meeting. Separate written notices are not required for meetings which are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant another manager power of attorney in order to be represented at any Board meeting.

(v) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented provided that, if the shareholders have appointed one or several Class A managers and one or several Class B managers, the Board can only validly deliberate and act if there is also at least one Class A manager present or represented and at least one Class B manager present or represented.

(vi) Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented provided that, if the shareholders have appointed one or several class A managers and one or several class B managers, such majority must include the affirmative vote of at least one class A manager present or represented and at least one class B manager present or represented.

(vii) The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(viii) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference, or by any other means of communication which allows all those taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. Participation by such means is deemed equivalent to participation in person at a duly convened and held meeting.

(ix) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers' Circular Resolutions) are valid and binding as if passed at a duly convened and held Board meeting and bear the date of the last signature.

### 8.3. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any two managers provided that, if the shareholders have appointed one or several class A managers and one or several class B managers, the Company is bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any class A manager and any class B manager.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom special powers have been delegated.

### Art. 9. Sole manager.

9.1. If the Company is managed by a sole manager, all references in the Articles to the Board or the managers are to be read as references to the sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any person to whom the sole manager has delegated special powers.

### Art. 10. Liability of the managers.

10.1. The managers may not, be held personally liable by reason of their mandate for any commitment they have validly made in the name of the Company, provided those commitments comply with the Articles and the Law.

## IV. Shareholder(s)

### Art. 11. General meetings of shareholders and Shareholders' circular resolutions.

#### 11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders' Circular Resolutions).

(ii) When resolutions are to be adopted by way of Shareholders' Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders' Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a duly convened and held General Meeting, and bear the date of the last signature.

(iii) Each share gives entitlement to one (1) vote.

#### 11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing on the initiative of any managers or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days prior to the date of the meeting, except in the case of an emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at the time and place specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves duly convened and informed of the agenda of the General Meeting, it may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant written power of attorney to another person, shareholder or otherwise, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders' Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time, and the resolutions are adopted at the second General Meeting or by Shareholders' Circular Resolutions by a majority of the votes cast, irrespective of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase in a shareholder's commitment to the Company require the unanimous consent of the shareholders.

### Art. 12. Sole shareholder.

12.1. When the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers granted by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders' Circular Resolutions is to be read as a reference to the sole shareholder or the shareholder's resolutions, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

## V. Annual accounts - Allocation of profits - Supervision

### Art. 13. Financial year and Approval of annual accounts.

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and profit and loss account annually, together with an inventory stating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising its commitments and the debts owed by its manager(s) and shareholders to the Company.

13.3. Any shareholder may inspect the inventory and balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders' Circular Resolutions within six (6) months following the closure of the financial year.

13.5. In case the number of shareholders of the Company exceeds twenty-five, the annual General Meeting of the Company shall be held each year on the first Tuesday of June each year at 3.00 pm at the registered office of the Company, and if such day is not a day on which banks are opened for general business in the city of Luxembourg (i.e. a Business Day), on the next following Business Day at the same time and place.

13.6. The annual accounts must be filed with the Luxembourg Register of Commerce and Companies within the month of their approval by the annual General Meeting and at the latest within seven months after the date of closing of the financial year.

### Art. 14. Réviseurs d'entreprises.

14.1. The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.

14.2. The shareholders appoint the réviseurs d'entreprises, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The réviseurs d'entreprises may be re-appointed.

### Art. 15. Allocation of profits.

15.1. Five per cent (5%) of the Company's annual net profits are allocated to the reserve required by law. This requirement ceases when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders determine the allocation of the balance of the annual net profits. They may decide on the payment of a dividend, to transfer the balance to a reserve account, or to carry it forward in accordance with the applicable legal provisions.

15.3. Interim dividends may be distributed at any time subject to the following conditions:

(i) the Board draws up interim accounts;

(ii) the interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premiums) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed the profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by profits carried forward and distributable reserves, and decreased by losses carried forward and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the Board must make the decision to distribute interim dividends within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the Company's creditors are not threatened, taking the assets of the Company.

If the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

## VI. Dissolution - Liquidation

16.1. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or more liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation, and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have full power to realise the Company's assets and pay its liabilities.

16.2. The surplus after realisation of the assets and payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

## VII. General provisions

17.1. Notices and communications may be made or waived, and Managers' and Shareholders' Circular Resolutions may be evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager, in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements for being deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers' Circular Resolutions, the resolutions adopted by the Board by telephone or video conference or the Shareholders' Circular Resolutions, as the case may be, are affixed to

one original or several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by these Articles are determined in accordance with the applicable law and, subject to any non-waivable provisions of the law, with any agreement entered into by the shareholders from time to time.

*Transitional provision*

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2012.

*Subscription and Payment*

Thereupon,

Claudio Szajman, represented as stated above, subscribes to twenty thousand (20,000) shares in registered form, having a nominal value of one United States Dollar (USD 1) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash of twenty thousand United States Dollars (USD 20,000), which shall be allocated to the share capital account of the Company.

The amount of twenty thousand United States Dollars (USD 20,000) is at the Company's disposal and evidence of such amount has been given to the undersigned notary.

*Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred euro (€ 1.500,-).

*Resolutions of the sole shareholder*

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entire subscribed capital, adopted the following resolutions:

1. The following person is appointed as class A manager of the Company for an indefinite period:

- Mr. Claudio Szajman, born on July 6, 1969, in Sao Paulo, Brazil, residing at Rua Inglaterra, No. 380, Jd. Europa, CEP 01447-020, Sao Paulo, SP Brazil.

2. The following persons are appointed as class B managers of the Company for an indefinite period:

- Wim Rits, Manager, born on June 14, 1970 in Merksem, Belgium, with professional address at 15, Rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg; and

- Alan Alexander Botfield, Manager, born on December 22, 1970 in Stirling, United Kingdom, with professional address at 15, Rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.

3. The registered office of the Company is set at 15, Rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

*Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that at the request of the appearing party, this deed is drawn up in English, followed by a French version, and that in the case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF, this deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day stated above.

This deed has been read to the representative of the appearing party, who has signed it together with the undersigned notary.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze, le vingt-troisième jour de mars,

Par devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg,

**A COMPARU:**

Mr. Claudio Szajman, un citoyen brésilien, né le 6 juillet 1969 à Sao Paulo, Brésil, résidant à Rua Inglaterra, No. 380, Jd. Europa, CEP 01447-020, Sao Paulo, Brésil,

représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, ayant sa résidence professionnelle à Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, resta annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

## I. Dénomination - Siège social - Objet- Durée

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est " Tuvia Real Estate S.à r.l." (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

### Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans cette même commune par décision du conseil de gérance. Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du conseil de gérance. Lorsque le conseil de gérance estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

### Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs mobilières et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de tous types de titres et instruments de dette ou de capital. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

### Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

## II. Capital - Parts sociales

### Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euro (EUR 12.500,-), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune, toutes entièrement souscrites et libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

### Art. 6. Parts sociales.

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

### III. Gestion - Représentation

#### Art. 7. Nomination et Révocation des gérants.

7.1. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas nécessairement être associés.

7.2. Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés.

**Art. 8. Conseil de gérance.** Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le Conseil). 8.1. Pouvoirs du conseil de gérance

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

#### 8.2. Procédure

(i) Le Conseil se réunit sur convocation de tout gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés sous réserve du cas où les associés ont nommé un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B et où le Conseil ne délibère et n'agit alors valablement que si au moins un gérant de classe A soit présent ou représenté et qu'au moins un gérant de classe B soit présent ou représenté.

(vi) Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés, pourvu que, si les associés ont nommé un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B, les décisions du Conseil soient adoptées par les votes affirmatifs d'au moins un gérant de classe A présente ou représentée et d'au moins un gérants de classe B présente ou représentée.

(vii) Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(viii) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio-conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(ix) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

#### 8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux gérants sous réserve du cas où les associés ont nommé un ou plusieurs gérants de classe A et un ou plusieurs gérants de classe B, où la Société est alors engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

#### Art. 9. Gérant unique.

9.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2. La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.



9.3. La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

#### **Art. 10. Responsabilité des gérants.**

10.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

### **IV. Associé(s)**

#### **Art. 11. Assemblées générales des associés et Résolutions circulaires des associés.**

##### **11.1. Pouvoirs et droits de vote**

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

##### **11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote**

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

#### **Art. 12. Associé unique.**

12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit

### **V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices - Contrôle**

#### **Art. 13. Exercice social et Approbation des comptes annuels.**

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

13.5. Lorsque le nombre d'associés de la Société dépasse vingt-cinq associés, l'Assemblée Générale annuelle de la Société se tiendra chaque année le premier mardi du mois de juin à 15h00 au siège social de la Société, et si ce jour n'est pas un jour ouvrable pour les banques à Luxembourg (un Jour Ouvrable), le Jour Ouvrable suivant à la même heure et au même lieu.



13.6. Les comptes annuels doivent être déposés au Registre du Commerce et des Sociétés endéans le mois de leur approbation par l'Assemblée Générale annuel et au plus tard endéans les sept mois suivant la date de la clôture de l'exercice social.

#### **Art. 14. Réviseurs d'entreprises.**

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises peuvent être renommés.

#### **Art. 15. Affectation des bénéfices.**

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter en respectant les dispositions légales applicables.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par le Conseil dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société.

Si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

### **VI. Dissolution - Liquidation**

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

### **VII. Dispositions générales**

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants, des résolutions adoptées par le Conseil par téléphone ou visioconférence et des Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord présent ou futur conclu entre les associés.

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2012.

#### *Souscription et Libération*

Sur ces faits,

M. Claudio Szajman représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à vingt mille (20.000) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale d'un dollar américain (USD 1,-) chacune, et les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de vingt mille dollars américains (USD 20.000) qui sera intégralement affecté au compte capital social de la Société.

Le montant de vingt mille dollars américains (USD 20.000) est à la libre disposition de la Société dont la preuve en a été apportée au notaire instrumentant.

*Frais*

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille cinq cents euros (€ 1.500,-).

*Résolutions de l'associé unique*

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes:

1. La personne suivante est nommée en qualité de gérant de classe A de la Société pour une durée indéterminée:
  - M. Claudio Szajman, né le 6 juillet 1969 à Sao Paulo, Brésil, résidant au Rua Inglaterra, No. 380, Jd. Europa, CEP 01447-020, Sao Paulo, SP Brésil.
2. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérants de classe B de la Société pour une durée indéterminée:
  - Wim Rits, Gérant, né le 14 juin 1970 à Merksem, Belgique, dont l'adresse professionnelle est située au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg; et
  - Alan Alexander Botfield, Gérant, né le 22 décembre 1970 à Stirling, Royaume Uni, dont l'adresse professionnelle est située au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.
3. Le siège social de la Société est établi 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg.

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Fait et passé à Esch/Alzette, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 30 mars 2012. Relation: EAC/2012/4263. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2012047942/515.

(120064286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 avril 2012.

**Vocéro Investissements S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 168.470.

—  
STATUTES

In the year two thousand and twelve, on the nineteenth day of April.

Before Maître Francis KESSELER, notary residing at Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

The public limited company Intertrust (Luxembourg) S.A., R.C.S. Luxembourg B 5.524, with its registered office at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,

represented by Mrs. Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, professionally residing at Esch-sur-Alzette (Grand Duchy of Luxembourg), by virtue of a proxy given under private seal.

Such proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder and the notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing party, represented by Mrs. Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, pre-named, has requested the notary to inscribe as follows the articles of association of a société anonyme:

**Title I. - Denomination, Registered Office, Object, Duration**

**Art. 1.** There is hereby established a société anonyme under the name of "Vocéro Investissements S.A.".

**Art. 2.** The registered office of the company is established in the City of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the City of Luxembourg by a decision of the board of directors.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activity at the registered office, or with easy communication between this office and abroad, the registered office may be declared to have been transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances.

Such decision, however, shall have no effect on the nationality of the company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the corporation, which is best situated for this purpose under such circumstances.

**Art. 3.** The company is established for an unlimited period.

**Art. 4.** The purpose of the company is the acquisition, the management, the enhancement and the disposal of participations in whichever form in domestic and foreign companies. The company may also contract loans and grant all kinds of support, loans, advances and guarantees to companies, in which it has a direct or indirect participation or which are members of the same group.

It may open branches in Luxembourg and abroad.

Furthermore, the company may acquire and dispose of all other securities by way of subscription, purchase, exchange, sale or otherwise.

It may also acquire, enhance and dispose of patents and licenses, as well as rights deriving therefrom or supplementing them.

In addition, the company may acquire, manage, enhance and dispose of real estate located in Luxembourg or abroad.

In general, the company may carry out all commercial, industrial and financial operations, whether in the area of securities or of real estate, likely to enhance or to supplement the above-mentioned purposes.

## **Title II. - Capital, Shares**

**Art. 5.** The corporate capital is set at six hundred thousand Euro (EUR 600,000.-) divided into six hundred thousand (600,000) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each.

The shares of the company may be created at the owner's option in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

The shares are in registered or bearer form, at the shareholder's option.

The company may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own shares.

The corporate capital may be increased or reduced in compliance with the legal requirements.

The company recognises only one single owner per share. If one or more shares are jointly owned or if the ownership of such share(s) is disputed, all persons claiming a right to such share(s) have to appoint one single attorney to represent such share(s) towards the company.

The failure to appoint such attorney implies a suspension of all rights attached to such share(s).

## **Title III. - Management**

**Art. 6.** The company shall be managed by a board of directors composed of at least three directors, who need not be shareholders of the company. The directors shall be elected by the shareholders at a general meeting, which shall determine their number, remuneration and term of office. The term of the office of a director may not exceed six years and the directors shall hold office until their successors are elected. The directors may be re-elected for consecutive terms of office.

In case the company is incorporated by a sole shareholder, or if, at a general meeting of shareholders, it is noted that the company only has one shareholder, the composition of the board of directors may be limited to one sole director until the next annual general meeting at which it is noted that the company has (again) more than one shareholder.

In this case, the sole director exercises the powers devolving on the board of directors.

The directors are elected by a simple majority vote of the shares present or represented. Any director may be removed at any time with or without cause by the general meeting of shareholders.

In the event of a vacancy in the office of a director because of death, retirement or otherwise, this vacancy may be filled out on a temporary basis until the next meeting of shareholders, in compliance with the applicable legal provisions.

**Art. 7.** The board of directors will elect from among its members a chairman. When he is prevented, he is replaced by the eldest director. The first chairman shall be appointed by the extraordinary general shareholders' meeting following the incorporation of the company.

The board of directors convenes upon call by the chairman or by the eldest director, when the chairman is prevented, as often as the interest of the corporation so requires. It must be convened each time two directors so request.

Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by telegram, telex or facsimile another director as his proxy. A director may represent one or more of his colleagues.

The board of directors can deliberate or act validly only if a majority of the directors is present or represented at a meeting of the board of directors.

Decisions shall be taken by a majority vote of the directors present or represented at such meeting. In case of a tie in votes, the vote of the chairman of the meeting will be decisive.

Board resolutions can also be taken by circular letter, the signatures of the different board members may be apposed on several exemplars of the board resolution in writing.

Any director may also participate in any meeting of the board of directors by conference call, videoconference or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

**Art. 8.** The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors. The board of directors may pay interim dividends, in compliance with the legal requirements.

**Art. 9.** The company will be bound in any circumstances by the joint signatures of any two directors or in case of sole director by his sole signature, without prejudice of special decisions that have been reached concerning the authorized signature in case of delegation of powers or proxies given by the board of directors pursuant to article 10 of the present articles of association.

**Art. 10.** The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management of the company to one or more directors, officers, managers or other agents, shareholder or not, acting alone or jointly.

The first managing director(s) may be appointed by the extraordinary general shareholders' meeting following the incorporation of the company.

The board of directors may also commit the management of part of the affairs of the company or of a special branch to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxy holders, selected from its own members or not, either shareholders or not.

**Art. 11.** Any litigations involving the company either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the company by the board of directors, represented by its chairman or by the director delegated for this purpose.

#### **Title IV. - Supervision**

**Art. 12.** The company is supervised by one or several supervisory auditors, appointed by the general meeting of shareholders which will fix their number and their remuneration, as well as the term of their office, which must not exceed six years.

#### **Title V. - General Meeting**

**Art. 13.** The general meeting of shareholders of the company represents all the shareholders of the company. It has the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the company, unless the present articles of association provide otherwise.

The annual meeting will be held in Luxembourg at the place specified in the convening notices on the second Monday of May at 10.30 a.m.

If such day is a legal holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

Other general meetings of shareholders may be held at such places and dates as may be specified in the respective notices of meeting.

Each share entitles one vote. Each shareholder may participate to the meetings of the shareholders by appointing in writing, by telecopy, email or any other similar means of communication, another person as his proxyholder.

If all shareholders are present or represented at a meeting of the shareholders, and if they declare knowing the agenda, the meeting may be held without convening notice or prior publication.

If the company only has one sole shareholder, the latter exercises the powers devolving on the general meeting.

#### **Title VI. - Accounting Year, Allocation of Profits**

**Art. 14.** The accounting year of the company shall begin on January 1 and shall terminate on December 31 of each year.

**Art. 15.** After deduction of any and all of the expenses of the company and the amortizations, the credit balance represents the net profits of the company. Of the net profits, five percent (5,00%) shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10,00%) of the capital of the company, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been touched.

The balance is at the disposal of the general meeting.

## **Title VII. - Dissolution, Liquidation**

**Art. 16.** The company may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders.

The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remunerations.

## **Title VIII. - General Provisions**

**Art. 17.** All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the law of August 10<sup>th</sup> 1915 on commercial companies and the amendments hereto.

### *Transitory Provisions*

The first accounting year will begin at the incorporation of the company and end on December 31, 2012.

The first annual meeting will be held in 2013.

### *Subscription and Payment*

The articles of association having thus been established, the party appearing, duly represented, declares to subscribe all the six hundred thousand (600,000) shares with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each.

All the six hundred thousand (600,000) shares have been paid up in cash to the extent of one hundred percent (100%) so that the amount of six hundred thousand Euro (EUR 600,000.-) is now at the free disposal of the company, evidence hereof having been given to the undersigned notary.

### *Statement*

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the law of August 10, 1915 on commercial companies have been observed.

### *Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the company incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately two thousand four hundred euro (€ 2,400.-).

### *Decisions taken by the Sole Shareholder*

The aforementioned appearing party, representing the whole of the subscribed share capital, has adopted the following resolutions as sole shareholder:

1. The number of directors is fixed at three and the number of supervisory auditors at one.

2. The following persons are appointed as directors:

- Mr. Georges SCHEUER, company director, born in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), on June 5, 1967, residing professionally at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, chairman of the board of directors.

- Mrs. Nora PALCANI, company director, born in Oran (Algeria), on October 13, 1977, residing professionally at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

- Mrs. Virginie DECONINCK, company director, born in Rocourt (Belgium), on October 11, 1976, residing professionally at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

3. Has been appointed supervisory auditor:

the private limited company COMCOLUX S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 58.545, with registered office at L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

4. Their terms of office will expire after the annual meeting of shareholders of the year 2017.

5. The registered office of the company is established at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

The undersigned notary who knows English and French, states herewith that on request of the appearing party, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up at Esch-sur-Alzette, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder, they signed together with the notary the present deed.

### **Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze, le dix-neuf avril.

Par-devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

La société anonyme Intertrust (Luxembourg) S.A., R.C.S. Luxembourg B 5.524, avec siège à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,

représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, demeurant professionnellement à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), en vertu d'une procuration sous seing privé.

La procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire et le notaire, restera annexée au présent acte pour être enregistrée ensemble avec celui-ci.

Laquelle comparante, représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, pré-qualifiée, a requis le notaire instrumentant de documenter comme suit les statuts d'une société anonyme:

### **Titre I<sup>er</sup> . - Dénomination, Siège social, Objet, Durée**

**Art. 1<sup>er</sup> .** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de «Vocéro Investissements S.A.».

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la Ville de Luxembourg par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura, cependant, aucun effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert de siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'aliénation de participations, de quelque manière que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises et étrangères. La société pourra aussi contracter des emprunts et accorder aux sociétés, dans lesquelles elle a une participation directe ou indirecte ou qui sont membres du même groupe, toutes sortes d'aides, de prêts, d'avances et de garanties.

Elle peut créer des succursales au Luxembourg et à l'étranger.

Par ailleurs, la société pourra acquérir et aliéner toutes autres valeurs mobilières par souscription, achat, échange, vente ou autrement.

Elle pourra également acquérir, mettre en valeur et aliéner des brevets et licences, ainsi que des droits en dérivant ou les complétant.

De plus, la société a pour objet l'acquisition, la gestion, la mise en valeur et l'aliénation d'immeubles situés tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

D'une façon générale, la société peut faire toutes opérations commerciales, industrielles et financières, de nature mobilière et immobilière, susceptibles de favoriser ou de compléter les objets ci-avant mentionnés.

### **Titre II. - Capital, Actions**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à six cent mille Euros (EUR 600.000,-) représenté par six cent mille (600.000) actions d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune.

Les actions de la société pourront être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur au gré de l'actionnaire.

La société pourra procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Le capital souscrit pourra être augmenté ou réduit dans les conditions légales requises.

La société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Dans le cas où une ou plusieurs actions sont détenues conjointement ou lorsque la propriété d'une ou de plusieurs actions font l'objet d'un contentieux, l'ensemble des personnes revendiquant un droit sur ces actions doit désigner un mandataire afin de représenter cette ou ces actions à l'égard de la société.

L'absence de la désignation d'un tel mandataire implique la suspension de tous les droits attachés à cette ou ces actions.

### **Titre III. - Administration**

**Art. 6.** La société sera administrée par un conseil d'administration comprenant au moins trois membres, lesquels ne seront pas nécessairement actionnaires de la société. Les administrateurs seront élus par les actionnaires à l'assemblée générale qui déterminera leur nombre, leur rémunération et le terme de leur mandat. Le terme du mandat d'un administrateur ne peut excéder six ans, et les administrateurs conservent leur mandat jusqu'à l'élection de leurs successeurs. Les administrateurs peuvent être réélus à leur fonction pour différents mandats consécutifs.



Lorsque la société est constituée par un associé unique, ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un associé unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un associé.

Dans ce cas, l'administrateur unique exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

Les administrateurs seront élus à la majorité simple des votes des actions présentes ou représentées. Tout administrateur peut être révoqué avec ou sans motif à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

En cas de vacance d'un poste d'administrateur pour cause de décès, de démission ou toute autre cause, cette vacance pourra être complétée sur une base temporaire jusqu'à la réunion de la prochaine assemblée générale des actionnaires, conformément aux dispositions légales applicables.

**Art. 7.** Le conseil d'administration choisira parmi ses membres un président. En cas d'empêchement, il est remplacé par l'administrateur le plus âgé. Le premier président sera nommé par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui se tiendra après la constitution de la société.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou en cas d'empêchement de celui-ci, de l'administrateur le plus âgé, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Tout administrateur pourra se faire représenter aux conseils d'administration en désignant par écrit soit en original, soit par télécopie ou télégramme un autre administrateur comme son mandataire. Un administrateur peut représenter un ou plusieurs de ses collègues.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer et/ou agir valablement que si la majorité au moins des administrateurs est présente ou représentée à une réunion du conseil d'administration.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés. Au cas où lors d'une réunion, il existerait une parité des votes pour et contre une résolution, la voix du président de la réunion sera prépondérante.

Les décisions du conseil d'administration peuvent aussi être prises par lettre circulaire, les signatures des différents administrateurs pouvant être apposées sur plusieurs exemplaires de la décision écrite du conseil d'administration.

Tout administrateur pourra en outre participer à une réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique, par vidéoconférence ou par d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion tenue dans ces conditions est équivalente à la présence physique à cette réunion.

**Art. 8.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social.

Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale. De plus, il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

**Art. 9.** La société sera engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou dans le cas où il y aurait un seul administrateur par sa seule signature, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu des dispositions de l'article 10 des statuts.

**Art. 10.** Le conseil d'administration pourra déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, actionnaires ou non, agissant seuls ou conjointement.

Le(s) premier(s) administrateur(s)-délégué(s), pourra (pourront) être nommé(s) par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires qui se tiendra après la constitution de la société.

Le conseil d'administration pourra aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, actionnaires ou non.

**Art. 11.-** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

#### **Titre IV. - Surveillance**

**Art. 12.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six ans.

#### **Titre V. - Assemblée Générale**

**Art. 13.** L'assemblée générale des actionnaires de la société représente tous les actionnaires de la société. Elle dispose des pouvoirs les plus larges pour décider, mettre en œuvre ou ratifier les actes en relation avec les opérations de la société, à moins que les statuts n'en disposent autrement.

L'assemblée générale annuelle se réunit dans la ville de Luxembourg à l'endroit indiqué dans les convocations, le deuxième lundi de mai à 10.30 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Les autres assemblées générales des actionnaires pourront se tenir au lieu et heure spécifiés dans les avis de convocation.

Chaque action donne droit à une voix. Chaque actionnaire pourra prendre part aux assemblées générales des actionnaires en désignant par écrit, par télécopie, e-mail, ou tout autre moyen de communication similaire une autre personne comme mandataire.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée d'actionnaires, et s'ils déclarent avoir connaissance de l'ordre du jour, l'assemblée peut être tenue sans convocation ou publication préalable.

Lorsque la société n'a qu'un actionnaire unique, celui-ci est qualifié par la loi d'«associé» et exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des actionnaires.

#### **Titre VI. - Année sociale, Répartition des Bénéfices**

**Art. 14.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

**Art. 15.** L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5,00%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

#### **Titre VII. - Dissolution, Liquidation**

**Art. 16.** La société pourra être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale, qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

#### **Titre VIII. - Dispositions générales**

**Art. 17.** Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

##### *Dispositions transitoires*

La première année sociale commence le jour de la constitution de la société et finira le 31 décembre 2012.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2013.

##### *Souscription et Paiement*

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, la comparante, dûment représentée, déclare souscrire toutes les six cent mille (600.000) actions d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune.

Toutes les six cent mille (600.000) actions ont été intégralement libérées en espèces de sorte que la somme de six cent mille Euros (EUR 600.000,-) est dès à présent à disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

##### *Constatation*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

##### *Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ deux mille quatre cents euros (€ 2.400,-).

##### *Décisions de l'Associée unique*

La comparante pré-qualifiée, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes en tant qu'associée unique:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

2. Les personnes suivantes sont nommées administrateurs:

- Monsieur Georges SCHEUER, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 5 juin 1967, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, président du conseil d'administration.

- Madame Nora PALCANI, administrateur de sociétés, née à Oran (Algérie), le 13 octobre 1977, demeurant professionnellement à L1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

- Madame Virginie DECONINCK, administrateur de sociétés, née à Rocourt (Belgique), le 11 octobre 1976, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

3. Est appelée aux fonctions de commissaire:

la société à responsabilité limitée COMCOLUX S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 58.545, avec siège à L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

4. Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statutaire de l'an 2017.

5. Le siège social de la société est établi à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Le notaire soussigné qui comprend l'anglais et le français, déclare par la présente, qu'à la demande de la comparante, le présent document est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande de la même comparante et en cas de divergence entre les deux textes, le texte anglais l'emportera.

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette, à la date pré-mentionnée.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 27 avril 2012. Relation: EAC/2012/5417. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2012051188/356.

(120070389) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2012.

**Euler Hermes Ré, Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 534, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 36.134.

Le Bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société EULER HERMES RE*

Aon Insurance Managers (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2012049209/11.

(120068059) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2012.

**Teti International Asset Management, Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 81.346.

DISSOLUTION

In the year two thousand twelve, on the tenth day of April.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg.

THERE APPEARED:

Cassa di Risparmio della Provincia di Chieti S.p.A., having its registered office in Via Colonetta 24, I-66013 Chieti Scalo, here represented by Matthieu Baro, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy under private seal given under private seal.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that it is the sole actual shareholder of "Teti International Asset Management S.A." ("the Company"), having its registered office at L-2520 Luxembourg, 5, Allée Scheffer, registered in Luxembourg by under B number 81346, incorporated by a deed of Maître Edmond Schroeder, then notary residing in Mersch, published in the Mémorial C, n°335 of May 8<sup>th</sup>, 2001 amended several times and for the last time by a deed of Maître Paul Decker, notary residing in Luxembourg-Eich on July 28<sup>th</sup>, 2006, published in the Memorial C, n° 1612 on August 24<sup>th</sup>, 2006.

- that the capital of the Company is fixed at one hundred twenty-five thousand Euros (125,000.- EUR), represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares of no par value, fully paid in and which are registered.

- that the shareholder has decided to dissolve the Company with immediate effect as the business activity of the Company has ceased and to act as liquidator of the Company;

- that Cassa di Risparmio della Provincia di Chieti S.p.A. being sole owner of the shares and liquidator the Company, declares;

- that all assets have been realized and/or that all assets will become the property of the sole shareholder;
  - that all liabilities towards third parties known to the Company shall be taken over by the Shareholder and/or that all liabilities towards third parties known to the Company have been entirely paid or duly accounted for;
  - regarding eventual liabilities presently unknown to the Company and not paid to date, that it will irrevocably assume the obligation to pay for such liabilities;
- with the result that the liquidation of the Company is to be considered closed;
- that full discharge is granted to the directors of the Company for the exercise of their mandates;
  - that the shareholders' register of the dissolved Company has been cancelled;
  - that the books and documents of the corporation shall be lodged during a period of five years at L-2520 Luxembourg, 5, Allée Scheffer.

Although no merger of assets and liabilities can be made, neither the assets of dissolved company or the reimbursement to the sole shareholder can be done, before a period of thirty days (article 69 (2) of the law on commercial companies) to be counted from the day of publication of the present deed, and only if no creditor of the Company currently dissolved and liquidated has demanded the creation of security.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, the said proxyholder signed together with the notary the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mil douze, le dix avril.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

#### **A COMPARU:**

Cassa di Risparmio della Provincia di Chieti S.p.A.,  
 ayant son siège social à Via Colonetta 24, I-66013 Chieti Scalo,  
 ici représentée par Matthieu Baro, demeurant professionnellement à Luxembourg,  
 en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elle.

Laquelle comparante, représentée comme ci-avant, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'elle est le seul et unique associée de la société "Teti International Asset Management S.A.", («la Société»), immatriculée à Luxembourg sous le numéro B81346, constituée suivant acte reçu par Maître Edmond SCHROEDER, alors notaire de résidence à Mersch, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 335 du 8 mai 2001, modifié à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Paul Decker, en date du 28 juillet 2006, publié au Mémorial C numéro 1612 du 24 août 2006;

- que le capital social de La Société s'élève actuellement à cent vingt-cinq mille Euros (125.000,- EUR) représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées et toutes nominatives;

- que l'actionnaire a décidé de dissoudre et de liquider la Société celle-ci ayant cessé toute activité et d'agir en tant que liquidateur de la Société;

- que Cassa di Risparmio della Provincia di Chieti S.p.A., agissant tant en sa qualité de liquidateur de la Société qu'en tant qu'actionnaire unique, déclare:

- que tous les actifs ont été réalisés et/ou que tous les actifs deviendront la propriété de l'actionnaire unique;

- que tous les passifs connus de la Société vis-à-vis des tiers seront pris en charge par l'actionnaire et/ou que tous les passifs connus de la société vis-à-vis des tiers ont été réglés entièrement ou dûment provisionnés;

- par rapport à d'éventuels passifs, actuellement inconnus de la société et non payés à l'heure actuelle, assumer irrévocablement l'obligation de les payer,

de sorte que la liquidation de la Société est à considérer comme clôturée.

- que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs de la Société, pour l'exercice de leurs mandats respectifs;

- que le registre des actionnaires de la Société a été annulé;

- que les livres et documents de la Société seront conservés pendant une durée de cinq années à L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

Toutefois, aucune confusion de patrimoine entre la société dissoute et l'avoir social de, ou remboursement à, l'actionnaire unique ne pourra se faire avant le délai de trente jours (article 69 (2) de la loi sur les sociétés commerciales) à compter de la publication et sous réserve qu'aucun créancier de la Société présentement dissoute et liquidée n'aura exigé la constitution de sûretés.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. BARO et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 16 avril 2012. Relation: LAC/2012/17258. Reçu soixante-quinze euros (75,- EUR).

Le Receveur (signé): I. THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2012.

Référence de publication: 2012050640/97.

(120069581) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2012.

---

**Eurasia Structured Finance No.1 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 111.361.

—  
*Extrait des minutes ou conseil d'administration de la société tenu au siège social le 25 avril 2012*  
(«l'Assemblée»)

L'Assemblée décide de renouveler le mandat de PricewaterhouseCoopers, enregistrée sous le numéro B65477 et ayant son siège social au 400, Route d'Esch, L- 1471 Luxembourg en tant que Réviseur Externe de la Société concernant l'audit des comptes annuels se clôturant le 31 décembre 2012.

Fait à Luxembourg, le 25 avril 2012.

Pour extrait conforme

Signatures

L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2012049211/16.

(120067747) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2012.

---

**Eurazeo Partners B S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 25, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 125.545.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Eurazeo Management Lux S.A.

Laurent Guérineau / François Pfister

Président du Conseil d'Administration / Administrateur

Référence de publication: 2012049213/13.

(120067640) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2012.

---

**Eurazeo Partners S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 25, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 116.189.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Eurazeo Management Lux S.A.  
Laurent Guérineau / François Pfister  
*Président du Conseil d'Administration / Administrateur*

Référence de publication: 2012049214/13.

(120067639) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2012.

---

**Erdan Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 11.812.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ERDAN HOLDING S.A.  
N. THIRION / I. SCHUL  
*Director / Director and Chairwoman of the Board of Directors*

Référence de publication: 2012049233/12.

(120067785) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2012.

---

**Eurocap S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.  
R.C.S. Luxembourg B 120.591.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2012049216/10.

(120067415) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2012.

---

**Exeter Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: CAD 35.001,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 156.563.

Il résulte que l'associé unique de la Société a pris les décisions suivantes en date du 20 avril 2012:

1. Démission du Gérant de catégorie A suivant à partir du 5 janvier 2012:

Mr Kurt A. Percy ayant son adresse professionnelle One Financial Plaza, Hartford, Connecticut 06101, USA.

2. Nomination du Gérant de catégorie A suivant pour une durée indéterminée à compter du 6 janvier 2012:

Mr Michael Patrick Ryan, né le 10 mars 1969 à New York, USA, ayant son adresse professionnelle à One Financial Plaza, Hartford, Connecticut 06101 USA.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Exeter Luxembourg S.à r.l.  
Johannes L. de Zwart  
*Gérant B*

Référence de publication: 2012049217/18.

(120068045) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2012.

---

**Effeta Spf S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 39.157.

*Dépôt Complémentaire au dépôt numéro L120059563 déposé le 13 avril 2012*

Le bilan de la société au 31/12/2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg.  
Pour la société  
Un mandataire

Référence de publication: 2012049225/13.

(120067491) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2012.

**Electro Assurances, Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 534, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 112.603.

Le Bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société  
Pascal BERTIN  
Directeur Délégué

Référence de publication: 2012049228/13.

(120068110) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2012.

**KZero Worldwide S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2148 Luxembourg, 8, rue Fernand Mertens.

R.C.S. Luxembourg B 144.852.

In the year two thousand and twelve, on the twenty-sixth of March

Before Maître Roger ARRENSDORFF, public notary residing in Luxembourg, undersigned.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of KZero Worldwide S.A., with registered office at L-8063 Bertrange, 29, rue Auguste Liesch, incorporated by deed established by notary Roger ARRENSDORFF, residing in Mondorf-les-Bains on the 23<sup>th</sup> of January 2009, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 581 of the 17<sup>th</sup> of March 2009, whose articles of incorporation have been amended by a deed enacted on the 19<sup>th</sup> of January 2010 by Maître Roger Arrensdorff, notary public residing in Mondorf-les-Bains, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 662 of the 29<sup>th</sup> of March 2010, R.C. Luxembourg, number B 144.852.

The meeting is presided by Guy BERNARD, employee, residing in Wecker.

The chairman appoints as secretary Sophie BECKER, employee, residing in Saint Avoild (France).

The meeting elects as scrutineer Frank RYBKA, director, residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I) That the agenda of the extraordinary general meeting is the following:

- Transfer of the head office from Bertrange to Luxembourg;
- Modification of the point 2.1 of the article 2 of the statutes;
- Fixing of the address.

II) The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares held by each of them are shown on an attendance list which, signed by the shareholders or their proxies and by the bureau of the meeting, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities. The proxies of the represented shareholders, signed *ne varietur* by the appearing parties and the undersigned notary, will also remain annexed to the present deed.

III) It appears from the said attendance list that all the shares representing the total capital are present or represented at the meeting, which consequently is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda of which the shareholders have been duly informed before the meeting. All the shareholders, present or represented, declare that they waive any and all procedures of convening.

After deliberation, the extraordinary general meeting adopts each time unanimously the following resolutions:

*First resolution*

The extraordinary general meeting of shareholders resolves to transfer the registered office of the Company from Bertrange to Luxembourg.

As a consequence of the above resolution, the extraordinary general meeting of shareholders resolves to modify point 2.1 of the article 2 of the Company's articles of incorporation as follows:

**" Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office of the company is established in Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg).

*Second resolution*

The extraordinary general meeting of shareholders resolves to fix the address of the Company at L-2148 Luxembourg, 8, rue Fernand Mertens.

Nothing else being on the agenda, that meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks english, states herewith that at the request of the appearing parties the present deed is worded in english, followed by a french version; at the request of the same appearing parties, in case of divergences between the english and the french texts, the english version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille douze, le vingt-six mars.

Par devant Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de KZero Worldwide S.A., établie et ayant son siège social à L-8063 Bertrange, 29, rue Auguste Liesch, constituée suivant acte du notaire Roger ARRENSDORFF de Mondorf-les-Bains en date du 23 janvier 2009, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 581 du 17 mars 2009, ces statuts ont été modifiés par un acte du 19 janvier 2010 par Maître Roger Arrensdorff, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 662 du 29 mars 2010, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 144.852.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Guy BERNARD, employé privé, demeurant à Wecker. qui désigne comme secrétaire Sophie BECKER, employée privée, demeurant à Saint Avold (France).

L'assemblée choisit comme scrutateur Frank RYBKA, directeur, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

- transfert du siège de Bertrange à Luxembourg;
- modification de l'article 2 sub 2.1 des statuts;
- fixation de l'adresse.

II) Il a été établi une liste de présence, renseignant les actionnaires présents et représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du bureau sera annexée au présent acte pour être soumis à la formalité de l'enregistrement.

Les pouvoirs des actionnaires représentés, signés ne varietur par les comparants et par le notaire instrumentant, resteront également annexés au présent acte.

III) Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social sont présentes ou représentées à cette assemblée, laquelle est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour. Tous les actionnaires présents ou représentés déclarent avoir renoncé à toutes les formalités de convocation.

Après délibération, l'assemblée prend, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social de Bertrange à Luxembourg et par conséquent de modifier l'article 2 sub 2.1 des statuts comme suit:

**" Art. 2. Siège social.**

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg)".

*Deuxième résolution*

L'assemblée fixe l'adresse de la société à L-2148 Luxembourg, 8, rue Fernand Mertens.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction française. Il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version française et la version anglaise, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par nom, prénoms usuels, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: BERNARD, BECKER, RYBKA, ARRENSDORFF.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mars 2012. Relation: LAC/2012/14684. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Irène THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME Délivré aux fins de la publication au Memorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2012.

Référence de publication: 2012050964/98.

(120070305) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 2 mai 2012.

---

**Electro Assurances, Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 534, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 112.603.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle tenue à Luxembourg, le 26 avril 2012*

*Cinquième résolution*

L'Assemblée décide, conformément aux dispositions de l'article 100 de la loi modifiée du 6 décembre 1991, de nommer Réviseur Indépendant de la société:

ERNST & YOUNG

LUXEMBOURG

dont le mandat viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social 2012.

*Pour la Société*

Pascal BERTIN

*Directeur Délégué*

Référence de publication: 2012049227/18.

(120068058) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2012.

---

**EP Eurocopter 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 131.524.

—  
Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 64133 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2012049230/10.

(120067078) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2012.

---

**Millennium Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 71.571.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 avril 2012*

En date du 12 avril 2012, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- de renouveler les mandats de Monsieur Acácio Jaime Liberado Mota Piloto, de Monsieur José Maria de Oliveira da Cunha et de Monsieur Pedro Monteiro Cristiano Casquinho en qualité d'Administrateurs, pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2013.

Luxembourg, le 24 avril 2012.

Pour extrait sincère et conforme

*Pour Millennium Sicav*

Caceis Bank Luxembourg

Référence de publication: 2012049389/16.

(120067778) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 avril 2012.

---